ARMÉE INDUSTRIE MILITAIRE

383 VÉHICULES

multifonctions fabriqués en Algérie livrés à des institutions et entreprises nationales

383 véhicules multifonctions et tout-terrain de 303 venicules militioncions et tout-terrain de marque Mercedes-Benz classe 6 et Sprinter, fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules (SPA SAFAV), implantée à Bouchakif (Tlaret) et pionnière dans ce domaine, ont été livrés à la Direction centrale du matériel, relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), à la Direction de la Sûreté nationale, ainsi qu'à des entre-prises publiques et privées, a indiqué hier un com-muniqué du MDN. P24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 2 août 2017 - 9 Dhou Al Qidaa 1438 - N° 1672 - 4° année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Messahel transmet un message d'estime et de fraternité du président Bouteflika adressé au Roi Selmane Ben Abdelaziz

FÊTES NATIONALES

Le Président **Bouteflika félicite le** Président du Bénin et la Présidente de la Confédération helvétique

ALGÉRIE/GRANDE-**BRETAGNE**

M. Tebboune recoit le ministre britannique du **Moven-Orient** et de l'Afrique en Egypte

ALGÉRIE-EGYPTE | ALGÉRIE-BAD

Arrivée de M. Messahel au Caire pour une visite officielle

M. Guitouni recoit le viceprésident de la

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, M.TAHAR HADJAR L'A AFFIRMÉ:

«Plus de 1,6 million de nouveaux étudiants rejoindront les bancs de l'université à la prochaine rentrée»

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé hier à Alger que le nombre global des inscrits universitaires pour la rentrée prochaine pourrait atteindre 1.655.000 qui seront encadrés par plus de 60.000 enseignants. L'année universitaire dont l'ouverture est prévue pour le 17 septembre pour les étudiants en première année et le 5 du même mois pour les anciens, connaîtra le ralliement de 1.655.000 étudiants contre 1.540.000 l'année passée, lesquels seront encadrés par près de 60.000 enseignants, a déclaré M. Hadjar qui donnait le coup d'envoi des inscriptions préliminaires des nouveaux bacheliers à l'Ecole nationale supérieure d'Informatique. P.3



« Les droits de l'homme appliqués naturellement par toutes les institutions et sous le contrôle de la magistrature »

L'INDUSTRIE ET DES «Vers la réduction du nombre des zones industrielles»

Hausse de l'activité commerciale au 1^{er}trimestre 2017

DÉMENTI DU MINISTÈRE DU COMMERCE Les prix des pâtes alimentaires n'ont pas augmenté

SANTÉ

Le sport chez les seniors

TRANSPORT

Air Algérie envisage une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud et Tunis

F TBALL

LIGUE 1 MOBILIS 2017-2018: Retour en force

des joueurs étrangers

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA Identification des 8 terroristes neutralisés à Tipasa Arrestation de 17 contrebandiers dans l'extrême sud du pays

ACNOA

d'éthiaue



HIER À 11H25

Secousse tellurique de 2.9 degrés sur l'échelle de Richter à Médéa

rique de 2.9 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 11h 25 mn à Mihouh dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en

Mustapha Berraf désigné

président de la commission

ordinaire de l'instance conti-nentale (31 juillet - 3 août) qui se tient à Abuja (Nige-

ria). Berraf (63 ans) a été réélu premier vice-président

de l'ACNOA pour la 5e fois à l'occasion des travaux de la 17e Assemblée générale de cette instance tenue en-

tre le 9 et le 11 mai à Djibouti. Ancien basketteur inter-

national, Berraf avait été réélu le 27 mai président du COA pour un nouveau mandat olympique (2017-

2020) après avoir récolté 80 voix, loin devant son seul

concurrent au poste, Abdelhakim Dib (45 voix).

Le président du Comité

olympique et sportif algérien

(COA), Mustapha Berraf, a été

désigné par ses pairs à la tête de la commission d'éthique de

l'Association des comités na-

tionaux olympiques africains (ACNOA), lors de la 52e session

sique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au Sud de Mihoub. précise le Craag dans un communiqué.



SONELGAZ-ELECTICITE

Nouveau pic de consommation enreaistré lundi

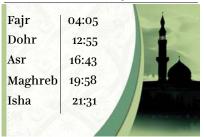
La consommation nationale en énergie électrique a enregistré lundi un nouveau record suite à la hausse des températures, a indiqué hier Sonelgaz dans un communiqué. L'Opérateur du système électrique a enregistré ce record en terme de puissance électrique le lundi 31 juillet à 14h3o, qui a atteint 14.182 MW, soit une hausse de 10,8% par rapport au pic de l'année 2016 qui avait atteint le 1er août une



puissance de 12.839 MW.

Horaires des prières

Mercredi 9 Dhou El Qida 1438





Sonelgaz avait, auparavant, indiqué avoir atteint un nouveau record de la consommation nationale en énergie électrique, dimanche 30 juil-let 2017, ayant atteint 13.881 MW, avant que ce-lui-ci ne soit ainsi dépassé le lendemain.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement du numéro 12 pour la prise en charge des doléances des clients



Algérie Télécom a lancé le numéro 12 pour la prise en charge des doléances de ses clients, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise publique. Ce numéro mis en service à l'échelle nationale, "permet aux clients d'ex-primer leurs attentes et préoccupations directement au niveau du centre d'appels d'Algérie Télécom, où sont prises en charge les doléances", indique la même source. Ce numéro joignable à partir du fixe et de n'importe quelle ligne mobile, est opérationnel 7j/7, de 8h à minuit, conclut le communiqué.

Présentation de la pièce «Safia»

La pièce de théâtre «Safia» écrite et mise en scène par Brahim Chergui, sera présentée ce soir à partir de 19h au Théâtre national algérien (TNA).



MU		Max	Min
	Alger	37°	25°
	Oran	29°	22°
	Annaba	34°	23°
7.	Béjaïa	36°	25°
	Tamanrasset	37°	25°

Mátán

LE 11 AOUT AU THÉÂTRE **DES SABLETTES**

Concert de Malya Saâdi

L'Etablisse ment Arts et Cul-ture de la wilaya d'Alger, organise vendredi 11 août à partir de 20h au Théâtre en plein air de la prome-



nade des sablettes, une soirée musicale animée par Malya Saâdi.

SELON UNE ÉTUDE

L'humanité a consommé en sept mois toutes les ressources que la Terre peut produire en une année

L'humanité a consommé en seulement sept mois, toutes les ressources que la Terre peut produire en une année, selon des calculs du Global Footprint Network, un ins-titut de recherches international basé à Oakland (Californie). Jusqu'à la fin 2017, pour continuer à boire, à manger, à nous chauffer ou à nous déplacer, nous allons donc surexploiter les écosystèmes et compromettre leur capacité de régénération, selon l'institut. Grâce à plus de 15 000 données des Nations unies, le Global Footprint Network com-pare l'empreinte écologique de l'homme, qui mesure l'exploitation des ressources naturelles de la Terre, avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire sa capacité à reconstituer ses réserves et à absorber les gaz à effet de serre. Selon ses calculs, la consommation de l'humanité dépasse de 70 % les ressources disponibles. Autrement dit, l'équivalent de 1,7 planète est nécessaire pour assouvir les besoins des humains. Selon l'institut, nous contractons cette dette car nous oupons des arbres à un rythme supérieur à ce-lui de leur croissance, nous prélevons plus de poissons dans les mers qu'il en naît chaque année, et nous rejetons da-vantage de carbone dans l'atmosphère que les forêts et les océans peuvent en absorber.

ORAN

La Protection civile se dote d'un Caisson hyperbare

La Protection civile d'Oran s'est dotée, hier, d'un Caisson hyperbare, équipement important destiné au traite-ment des pathologies en relation avec les défaillances respiratoires. Cette acquisi-



l'échelle nationale après celle de l'Unité nationale de la Protection civile de Dar El-Beida (Alger). Le Caisson hyperbare de la PC d'Oran a été installé au niveau du Centre de médecine hyperbare implanté au sein de l'Unité secondaire de la PC d'Aïn El-Beida, dans la daïra d'Es-Sénia. Le resonsable de ce centre hyperbare, le commandant ponsable de ce centre hyperbare, le commune Dr Mohamed Daouadji a expliqué que "le Caisson a pour vocation de traiter les pathologies en re-lation avec les défaillances respiratoires". L'équipement, a-t-il précisé, fait intervenir des ni-veaux adéquats de pression et d'oxygène, et ce, à l'effet de traiter des pathologies d'urgence (acci-dents de plongée, intoxication au monoxyde de carbone...) et chroniques (vertiges, pied diabé-

AIR ALGÉRIE

Une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud et Tunis

La compagnie aérienne "Air-Algérie" envisage d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud (wilava de Ouargla) et Tunis (Tunisie). «L'ouverture de cette ligne en perspective entre dans le cadre du programme de déve-



loppement d'Air Algérie visant à améliorer la qualité des prestations et répond également aux attentes de la clientèle», a déclaré Bakhouche Alleche DG de la compagnie, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla. A ce propos, une étude de marché couvrant notamment les aspects économiques et commerciaux est en cours d'exécution par les services de l'entreprise pour analyser et évaluer la rentabilité de cette ligne, a-t-il expliqué. M. Alleche a fait savoir par ailleurs que le vol com-mercial, qui a été prévu entre Ouargla et Tunis en février dernier, a été annulé pour des considérations commer-ciales. Au cours de sa visite, le premier responsable d'Air Algérie s'est enquis du fonctionnement de différentes installations relevant de la Compagnie à travers la daïra d'Ouargla et celle de Hassi Messaoued, tout en étant attentif aux préoccupations socio-professionnelles soulevées par le personnel de cette entreprise nationale.

BACCALAURÉAT

M.Louh: «Le projet de loi relatif à l'utilisation du bracelet électronique approuvé par le gouvernement»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, M. Tayeb Louh a déclaré, hier à Tipasa, que le projet de loi relatif à l'utilisation du bracelet électronique dans l'application de la peine a été approuvé par le Gouvernement, indiquant que «le détenu condamné définitivement à une peine de trois (3) ans ou moins ou celui qui lui reste une peine de moins de trois ans à purger peut bénéficier de cette mesure sur décision du juge d'application des peines».



Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distinction des détenus lauréats du Baccalauréat et du BEM session juin 2017, le ministre a indiqué que le projet de loi relatif à l'utilisation du bracelet électronique dans l'application de la peine a été approuvé par le Gouvernement.

Concernant l'application de cette loi, le ministre a indiqué que «le détenu condamné définitivement à une peine de de trois (3) ans ou moins ou celui qui lui reste une peine de moins de trois ans, peut purger sa peine - sur décision du juge de l'application des peines - en dehors de l'établissement pénitentiaire et sera ainsi surveillé par le biais du bracelet électronique».

Il s'agit d'un «nouveau mécanisme qui s'adapte à la nouvelle vision de la réforme du système pénitentiaire», a-t-il indiqué, précisant que le secteur a réalisé en matière de formation et d'enseignement «des résultats satisfaisants avec un taux de réussite au baccalauréat cette année de 60,65 %».

A cette occasion, des prix ont été dé-

cernés aux détenus lauréat du baccalauréat, du BEM et ceux diplômés du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'Université de formation continue (UFC) en présence du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, du ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali, de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, de représentants du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction géferale de la sûreté nationale (DGSN), de la société civile ainsi que les familles des détenus lauréats.

4,585 détenus dont 53 détenues sur un total de 6,730 candidats ont obtenu le Brevet d'enseignement moyen (BEM) à travers tous les établissement de rééducation, soit un taux de réussite de 68,13%.

L'Etablissement pénitentiaire de rééducation de Tizi Ouzou vient en tête du classement avec une moyenne de 17,04, selon les statistiques du ministère de la Iustice. Par ailleurs, 1.954 détenus dont 76 femmes sur un total de 3.222 détenus ont obtenu le baccalauréat. L'Etablissement de rééducation de la ville de Boni dans la wilaya de Annaba vient en tête du classement avec 137 lauréats. Un détenu de l'Etablissement de rééducation de Babar a obtenu la meilleure moyenne qui est de 15.83.

«Les droits de l'Homme appliqués naturellement par toutes les institutions et sous le contrôle de la magistrature» Le ministre de la Justice, Garde des

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a indiqué mardi à Tipasa qu'en Algérie 'les droits de l'Homme sont appliqués naturellement par toutes les institutions et sous le contrôle de la magistrature". "Les droits de l'Homme sont appliqués naturellement dans la société algérienne par toutes les institutions et sous

"Les droits de l'Homme sont appliqués naturellement dans la société algérienne par toutes les institutions et sous le contrôle de la magistrature", a déclaré M. Louh en marge de la cérémonie de distinction des détenus lauréats du Baccalauréat et du BEM session juin 2017 à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation de Koléa.

"Les problèmes soulevés ça et là sont

"Les problèmes soulevés ça et là sont souvent dus à la méconnaissance des dispositions prévues par la législation algérienne en la matière", a estimé le ministre qui a souligné dans ce sens le rôle de la vulgarisation et des médias.

Concernant la consécration de la culture des droits de l'Homme, M. Louh a affirmé que l'Algérie "a franchi des étapes considérable de l'aveu même des organisations internationales activant dans ce domaine", mettant en avant "les réformes initiées depuis 2000 au titre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et la teneur de la récente révision de la Constitution".

En dépit de la conjoncture sécuritaire que traversent la région et le monde, la législation algérienne "ne restreint pas la circulation des personnes", a-t-il ajouté.

UNIVERSITÉ M.TAHER HADJAR L'A AFFIRMÉ: «Plus de 1,6 million de nouveaux étudiants rejoindront les bancs de

prochaine rentrée»

l'université à la

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé hier à Alger que le nombre global des inscrits universitaires pour la rentrée prochaine pourrait atteindre 1.655,000 qui seront encadrés par plus de 60.000 enseignants.

L'année universitaire dont l'ouverture est prévue pour le 17 septembre pour les étudiants en première année et le 5 du même mois pour les anciens, connaîtra le ralliement de 1.655.000 étudiants contre 1.540.000 l'année passée, lesquels seront encadrés par près de 60.000 enseignants, a déclaré M. Hadjar qui donnaît le coup d'envoi des inscriptions préliminaires des nouveaux bacheliers à l'Ecole nationale supérieure d'Informatique.

preniminaries des nouveaux bacheners a l'Ecole nationale supérieure d'Informatique.

A cet effet, 1.411.000 places pédagogiques et 700.000 lits seront attribués, a souligné le ministre, précisant que les nouveaux étudiants peuvent pour la première fois faire leur inscription en ligne pour obtenir des chambres au niveau des résidences universitaires.

S'agissant des inscriptions universitaires qui ont été lancées aujourd'hui dans sa phase préliminaire jusqu'au jeudi prochain, les concernés doivent confirmer leurs inscriptions entre le 4 et 5 août et les résultats d'orientations en ligne seront connus le 11 du même mois, tandis que la période des entretiens et concours qui concernent certaines spécialités aura lieu entre le 12 et 13 du mois en cours.

Le site internet sera ouvert pour le changement des orientations du 5 au 6 septembre, tandis que les résultats seront annoncés du 7 au 9 septembre et la période des inscriptions finales est prévue du 10 au 14 du même mois.

M. Hadjar s'est dirigé vers l'université des sciences et de technologies Houari Boumediene et l'Université Benyoucef Benkhedda pour s'enquérir du déroulement de l'opération d'orientation des nouveaux étudiants et écouter leurs préoccupations.

TRANSPORT Air Algérie envisage une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud et Tunis

La compagnie aérienne «Air-Algérie» envisage d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) et Tunis (Tunisie), a appris hier l'APS du Directeur général (DG) de cette Compagnie nationale. «L'ouverture de cette ligne en perspective entre

«L'ouverture de cette ligne en perspective entre dans le cadre du programme de développement d'Air Algérie visant à améliorer la qualité des prestations et répond également aux attentes de la clientèle», a déclaré Bakhouche Alleche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla.

A ce propos, une étude de marché couvrant notamment les aspects économiques et commerciaux est en cours d'exécution par les services de l'entreprise pour analyser et évaluer la rentabilité de cette ligne, a-t-il expliqué.

M. Alleche a fait savoir par ailleurs que le vol commercial, qui a été prévu entre Ouargla et Tunis en février dernier, a été annulé pour des considérations commerciales.

Commerciales.
Au cours de sa visite, le premier responsable d'Air Algérie s'est enquis du fonctionnement de différentes installations relevant de la Compagnie à travers la daïra d'Ouargla et celle de Hassi Messaoued, tout en étant attentif aux préoccupations socio-professionnelles soulevées par le personnel de cette entreprise nationale.

Dans ce contexte, M. Alleche a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail, no-tamment en ce qui concerne la réorganisation du régime de travail. La wilaya d'Ouargla dispose actuellement de deux aéroports nationaux, à savoir : Ain-El-Beida (Ouargla) et Sidi Mehdi (Touggourt), ainsi qu'un aéroport international Oued Irara-Krim Belkacem (Hassi Messaoud).

JUSTICE: -

Révision prochaine du code de l'organisation pénitentiaire

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune a annoncé hier à Tipasa que le code de l'organisation pénitentiaire fera "prochainement" l'objet d'une révision en vue de faciliter la réinsertion des prisonniers.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de distinction des prisonniers admis aux examens du baccalauréat et du BEM organisée à l'établissement de rééducation et de réadaptation de Kolea, M. Felioune a indiqué qu'il "sera procédé prochainement à la révision du code de l'organisation pénitentiaire", soulignant que les amendements proposés sur la base de la politique appliquée par l'Algérie dans ce domaine depuis 2005, vaient à faciliter la réinsertion

des prisonniers. "Cette expérience a permis, a-t-il ajouté, de proposer des mesures incitatives et plus souples pour élargir les activités de réinsertion des prisonniers".

Concernant l'avenir des nouveaux bachellers prisonniers, M. Felioune a affirmé que ceux qui ont une peine de moins de 24 mois à purger et ont fait preuve de bonne conduite "bénéficieront d'une semi-li-

berté qui leur permettra de suivre leurs cours à l'université la journée et regagner leur établissement pénitentiaire le soir".

Il a précisé que ceux qui ne répondent pas aux conditions de la semi-liberté, ils

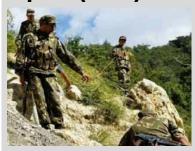


peuvent demander une autorisation d'ajournement de leur inscription à l'université (congé pédagogique) et s'y inscrire une fois leur peine purgée.

purgée. M. Felioune a rappelé, par ailleurs, qu'il existe "14 services externes de réinsertion des prisonniers à travers les différentes wilayas du pays ayant pour mission de prendre contact avec les établissements publics pour faciliter la réinsertion des détenus après leur mise en liberté.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Identification des huit terroristes neutralisés à Tipasa (MDN)



Les huit (8) dangereux terroristes neutralisés depuis le 23 juillet 2017 à Gouraya, wilaya de Tipaza, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée par les forces de l'ANP depuis le 23 juillet 2017 dans la zone de Safsafa, wilaya de Tipaza /1 RM, ayant permis, jusqu'à cette heure, de neutraliser huit (8) terroristes et de récupérer dix (10) armes à feu et une importante quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ces criminels. Il s'agit des terroristes : B. Bellahouel, alias «Dha Noun», B. Faouzi, alias ««Abou Djihad», A. Mohamed, alias «Abou Ammar», B. Karim, alias «Abou Bakr El Ansari», S. Mebkhout , alias «Abou El Bassir»,

M B. El Hadj , alias «Abou Mansour» , N. Abdelghani , alias «Abou El Yatim», et S. Habib, alias «Abou Hamza», précise la même source.

«Dans le même contexte et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit trois (03) mines de confection artisanale à Bordj Bou Arreridj /5 RM», conclut le MDN.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Arrestation de 17 contrebandiers dans l'extrême sud du pays (MDN)

Dix-sept (17) contrebandiers ont été arrêtés lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'extrême sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, le 31 juillet 2017 à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), dix-sept (17) contrebandiers et saisi sept (07) camions, 28,2 tonnes de denrées alimentaires, 17 000 litres d'huile de table, 19 176 boîtes de biscuits et divers outils d'orpaillage", note la même source.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a saisi à Biskra, 4e Région militaire, "deux 02 camions chargés de 40 000 paquets de cigarettes, tandis que des gardes-frontières ont saisi 10,3 kg de corail brut à El-Tarf (5ème Région militaire)", ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières "ont intercepté 19 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Adrar et Ouargla".

ARMÉE

Industrie militaire: 383 véhicules multifonctions fabriqués en Algérie livrés à des institutions et entreprises nationales (MDN)

Trois cent quatre-vingt-trois (383) véhicules multifonctions et toutterrain de marque Mercedes-Benz class G et Sprinter, fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules (SPA SAFAV), implantée à Bouchakif (Tiaret) et pionnière dans ce domaine, ont été livrés à la Direction centrale du matériel. relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), à la Direction de la Sûreté nationale, ainsi qu'à des entreprises publiques et privées, a indiqué hier un communiqué du MDN.

Ces véhicules ont été fabriqués dans diverses versions (transport de personnel, intervention, transport de marchandises, ambulances médicalisés et sanitaires), pré-



cise-t-on de même

Cette opération s'inscrit dans le cadre de Tencouragement de la production nationale et la concrétisation du programme de relance économique, initié par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant à redynamiser l'industrie nationale', et intervient en exécution des instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, portant sur "la participation

efficace au développement des potentiels industriels militaires et plus particulièrement l'industrie mécanique, pour satisfaire les besoins des structures de l'ANP et les différentes entreprises nationales".

"Cette nouvelle livraison dénote, une fois de plus, la clairvoyance et la perspicacité du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à faire développer une solide industrie nationale et de défense, à travers un produit de haute qua-lité, selon les normes internationales, ainsi que la création de postes d'emploi permanent, tout en assurant une formation qualitative, pour attein-dre les objectifs escomptés du partenariat entre le ministère de la Défense nationale et le partenaire technologique allemand Daimler et le Fonds d'investissement émirati ABAR", souligne le communiqué.

ARMÉE/ECOLE SUPÉRIEURE DES TRANSMISSIONS DE KOLÉA (TIPASA):

Journées portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers

Des journées portes ouvertes ont été organisées, hier à l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa (Tipasa) au profit des nouveaux bacheliers pour les informer des conditions d'accès à cet établissement militaire de formation et aux rangs de l'Armée nationale populaire (ANP).

laire (ANP).

Les Journées portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre du renforcement continu des liens Armée-Nation visant à faire connaitre cette école militaire, ainsi que ses structures pédagogiques et de formation au public, et informer le citoyen des conditions et modalités de formation et d'engagement, a déclaré à l'APS le chef du bureau de communication, d'information et d'orientation à l'Ecole supérieure des transmissions, le commandant Mekimi Lezher.

En application du plan de communication du Commandant de l'ANP 2016-2017, des journées portes ouvertes seront organisées au profit du grand public, notamment les nouveaux bacheliers désirant adhérer à l'ANP, spécialité transmission et systèmes d'information

et systèmes d'information.
L'Ecole dispose d'importantes capacités de formation, particulièrement en termes de matériaux et de laboratoires scientifiques et techniques à même de garantir une formation de qualité qui répond aux normes internationales, a ajouté le même responsable.

le même responsable. Le processus de formation des officiers d'active à ladite Ecole est d'une durée de cinq ans, a-t-il ajouté, précisant qu'après la réus-



site au concours d'accès, les étudiants admis sont directement orientés vers l'Académie militaire de Cherchell pour suivre une formation militaire commune de base d'une année avant de rejoindre l'Ecole supérieure des transmissions pour un cursus universitaire de trois années, en L.M.D.

L'étudiant obtient ainsi une licence en électronique et en informatique ainsi qu'un grade de souslieutenant, puis reçoit une formation d'une année dans la spécialité de la transmission, de la guerre électronique, du système informatique et du commandement.

Concernant les conditions d'engagement dans cette école, les candidats doivent justifier de la nationalité algérienne, être célibataires, être ágés entre 18 et 21 ans et avoir une moyenne égale ou supérieure à 12/20 au baccalauréat dans les filières des mathématiques, sciences expérimentales, maths techniques et génie-électrique, outre une

bonne condition physique. Cette manifestation a attiré un nombre important de lauréats au baccalauréat, désireux de s'enquérir des opportunités offertes par l'école.

Un groupe de jeunes composé notamment d'universitaires a exprimé le souhait d'adhérer à cette école, notamment après les informations reçues sur le système de formation destiné aux étudiants universitaires notamment en matière de formation en post-gradua-

Les étudiants présents ont montré un vif intérêt pour certains stands où des équipements et des moyens techniques du domaine des transmissions étaient exposés notamment les systèmes de communication par satellite et sur le terrain, outre un stand consacré aux appareils de transmission et de réception et un autre réservé aux appareils de télécommunications installés sur les engins de guerre. ALGÉRIE-BAD

Entretiens entre M. Raouya et une délégation de la BAD sur la coopération énergétique

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu lundi à Alger une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) avec laquelle il s'est entretenu sur la coopération énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué.

La délégation de cette banque régionale était conduite par le viceprésident chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte de la BAD, M. Amadou Hott.

Les entretiens ont porté sur l'évolution de la situation économique et financière de l'Algérie ainsi que sur les perspectives de coopération avec la BAD dans le domaine de l'électricité et de l'énergie renouvelable, selon la même source.

Au cours de cette rencontre, MM. Raouya et Hott ont aussi discuté des moyens de renforcer le partenariat avec cette institution financière africaine, notamment en matière d'appui et d'accompagnement dans le domaine de l'efficacité énergétique



et pour l'intervention du groupe Sonelgaz sur les marchés africains.

Pour rappel, la BAD avait décaissé en décembre 2016 un appui budgétaire de 900 millions d'euros pour financer le programme algérien d'appui à la compétitivité industrielle et énergétique. Il s'agit d'un prêt concessionnel

Il s'agit d'un prêt concessionnel assorti d'un taux d'intérêt inférieur à 2% et d'un délai de remboursement sur 20 ans avec un différé de cinq ans. La BAD compte également participer au financement du plan d'investissements de Sonelgaz qui avoisine globalement les 50 milliards de dollars sur dix ans (2017-2027).

Créée en 1964, la BAD compte aujourd'hui 80 pays membres composés de 54 pays africains et 26 non africains.

L`Algérie est membre fondateur de cette banque régionale et son 4ème actionnaire sur le continent.

ALGÉRIE-PAYSBAS-QATAR

M. Raouya reçoit les ambassadeurs des Pays-Bas et du Qatar

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu lundi à Alger les ambassadeurs des Pays-Bas et du Qatar, respectivement, Robert Van Embden et Ibrahim Mohamed ben Abdelaziz Es-sahlaoui, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de la rencontre avec l'ambassadeur néerlandais, il a été procédé à un échange de points de vue sur les moyens de renforcement des relations de coopération bilatérale, selon la même source.

Le ministre a fait part à M. Van Embden des principaux éléments du plan d'action du gouvernement et des mesures envisagées pour assurer l'équilibre et la viabilité du cadre macro-économique global. Toute en se félicitant de l'évolu-

Toute en se félicitant de l'évolution positive qu'ont connue les relations entre l'Algérie et les Pays-Bas ces dernières années tant sur le plan politique qu'économique, les deux parties ont estimé que «le potentiel de développement et d'élargissement de ces relations vers un plus grand domaines demeure considérable», souligne le communiqué. Les discussions ont aussi porté sur le renforcement du cadre institutionnel de coopération, à travers la conclusion entre les deux pays d'un accord en matière de non double imposition.

double imposition.
Un consensus a également été enregistré quant au besoin de multiplier les rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays afin d'accroître les possibilités de partenariat et d'investissement et de tirer profit des complémentarités avérées entre les économies des deux pays ajoute le communiqué

deux pays, ajoute le communiqué. Quant à la rencontre du ministre avec l'ambassadeur qatari, les deux parties ont passé en revue les différents aspects de la coopération économique bilatérale, notamment les principaux projets de partenariat réalisés ou en cours de réalisation dans les domaines des finances et de l'industrie.

Les différents voies et moyens permettant de multiplier les flux des échanges et d'investissements ont également été abordés.

M. Es-sahlaoui a confirmé à cette occasion l'engagement du Qatar pour multiplier ces actions dans l'intérêt mutuel des deux pays.

Tout en saluant l'engagement des Qataris, le ministre a indiqué, pour sa part, que les deux parties devraient mettre à profit l'expérience déjà acquise dans le cadre des différents projets réalisés, de façon à assurer une meilleure identification de nouveaux projets porteurs.

ALGÉRIE-BAD

M. Guitouni reçoit le vice-président de la BAD



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu lundi à Alger le vice-président de la Banque africaine de développement (BAD), chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte, Amadou Hott, avec qui il a discuté de la coopération énergétique, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et la BAD dans le domaine de l'énergie, note la même source.

Pour sa part, M. Hott s'est dit «très satisfait» de la coopération avec l'Algérie, tout en exprimant la disponibilité de cette banque régionale à accompagner le groupe Sonelgaz dans la mise en oeuvre de son plan d'investissement et d'apporter une assistance technique pour la mise enoeuvre du plan d'action du gouvernement en matière d'énergie, notamment dans les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, ajoute le communiqué.

ajoute le communiqué.
Pour rappel, le ministre des Finances, Abderrahmane Raou, a, a également reçu la délégation de la BAD conduite par M. Hott.
Les entretiens ont porté sur l'évolution de la situation économique et financière de l'Algérie

Les entretiens ont porté sur l'évolution de la situation économique et financière de l'Algérie ainsi que sur les perspectives de coopération avec la BAD dans le domaine de l'électricité et de l'énergie renouvelable.

Au cours de cette rencontre, MM. Raouya et Hott ont aussi discuté des moyens de renforcer le partenariat avec cette institution financière africaine, notamment en matière d'appui et d'accompagnement dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour l'intervention du groupe Sonelgaz sur les marchés africains.

La BAD avait décaissé en décembre 2016 un appui budgétaire de 900 millions d'euros pour financer le programme algérien d'appui à la compétitivité industrielle et énergétique.

tivité industrielle et énergétique. Il s'agit d'un prêt concessionnel assorti d'un taux d'intérêt inférieur à 2% et d'un délai de remboursement sur 20 ans avec un différé de cinq ans. La BAD compte également participer au finan-

La BAD compte également participer au financement du plan d'investissements de Sonelgaz qui avoisine globalement les 50 milliards de dollars sur dix ans (2017-2027).

Créée en 1964, la BAD compte aujourd'hui 80 pays membres composés de 54 pays africains et 26 non africains.

L'Algérie est membre fondateur de cette banque régionale et son 4ème actionnaire sur le continent.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE_

M. Raouya et le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique évoquent la coopération financière

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu mardi à Alger le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Alistair Burt, qui est en visite en Algérie en compagnie du Lord Richard Risby, envoyé spécial de la Première ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie.

Lors de cette rencontre, M. Raouya a présenté les grands axes du programme du Gouvernement dans ses aspects économique, financier et de politique des finances publiques, ainsi que les différentes réformes à entreprendre en la matière, indique le ministère des Finances dans un communiqué.

En outre, les deux parties ont passé en revue les différents volets de la coopération économique et financière et «ont salué le développement rapide des relations bilatérales dans plusieurs domaines, et ce, grâce au dynamisme des responsables des deux pays tant au niveau gouvernemental que celui du Conseil d'hommes d'affaires», note la même source.

Pour sa part, le ministre britannique a réitéré, à cette occasion, l'invitation adressée à M. Raouya pour prendre part à la Conférence sur la coopération économique et financière algéro-britannique prévue prochainement au niveau de la City (Londres)

chainement au niveau de la City (Londres).

Tout en accueillant favorablement cette invitation, le ministre des Finances a indiqué que cet événement constituerait une opportunité pour explorer les différents axes de coopération à la lumière de la nouvelle stratégie de modernisation et de développement économique en Algéria

A ce propos, M. Burt a confirmé la disponibilité de son pays pour accompagner le ministère des Finances dans ses actions de modernisation du secteur financier et bancaire.

Dans ce sens, M. Raouya a tenu à souligner que le Royaume-Uni, de par son expérience en matière de réforme économique et financière, figurait parmi les partenaires les plus indiqués pour accompagner les efforts de l'Algérie dans ce cadre. Par ailleurs, les deux parties ont confirmé la volonté

Par ailleurs, les deux parties ont confirmé la volonté de leurs autorités respectives à développer davantage le courant d'affaires en mettant à profit la complémentarité et les grandes potentialités que recèlent les deux économies.

APS

INDUSTRIE:

Vers la révision du dispositif fiscal du dispositif SKD-CKD

Le ministère de l'Industrie et des mines va revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, après avoir constaté «plusieurs dysfonctionnements» depuis sa mise en œuvre en 2000, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Sur la base d'une étude réalisée par son département ministériel, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Mahdjoub Bedda, a jugé «urgent de revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux ac-cordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, qui a non seulement diminué les recettes budgétaires de l'Etat mais aussi les réserves de change, sans atteindre les objectifs prévus» signale le ministère

Le SKD/CKD est un régime préférentiel d'avantages fiscaux accordés au moment de l'importation d'un produit démonté et com-posé de sous-ensembles (SKD) ou d'un

produit complètement démonté (CKD).

Actuellement, quelques 60 opérateurs économiques émargent au dispositif SKD/CKD pour 20.000 emplois, note la même source. Il est relevé, en outre, que le taux d'inté-

gration moyen ne dépasse pas 20% hors fi-lière automobile, tandis que le taux de couverture du marché se situe entre 35% et 40%. «Je tiens à préciser d'abord que l'intégra-

tion n'est pas une fin en soi.

Elle n'a de sens que si elle contribue à l'amélioration de la compétitivité des entre-prises», souligne M. Bedda cité par le com-muniqué.

A l'origine, ce dispositif a été mis en place pour développer une base industrielle dans diverses filières de production (électronique, électroménager et mécanique), développer la production et la sous-traitance nationale, encourager les opérateurs économiques à élever les niveaux d'intégration et créer de l'emploi.

Selon cette étude, le manque à gagner pour le Trésor public dû à l'application de ce régime était évalué à plus de 40 milliards de DA pour l'année 2016 et à plus de 27 milliards de DA pour l'année 2015.

Rien que pour les cinq premiers mois de l'année en cours, ce manque à gagner en ma-tière de droits de douanes a atteint plus de



20 milliards de DA. Pour M. Bedda, à l'inverse de ce qui était attendu du dispositif SKD/CKD, les importations en termes de valeurs de kits d'assemblage et de montage n'ont cessé d'augmenter durant ces trois der-nières années pour atteindre près de 2 mil-liards de dollars en 2016, contre plus de 1,42 milliard de dollars en 2015 et plus de 851 millions de dollars en 2014.

Pour les cinq premiers mois de cette année, ce chiffre a déjà dépassé un (1) milliard de dollars.

Même si ce régime est destiné à substituer aux importations, ces filières (automobile, électroménager) font recours incessant à la devise, relève encore le ministère.

En contrepartie, ce dispositif a été ins-tauré, également, pour contribuer à amélio-rer aussi bien la compétitivité industrielle que l'exportation.

Mais cet objectif n'a pas été atteint, poursuit le communiqué. En effet, les exporta-tions sont restées quasi-nulles avec des montants ne dépassant pas les 45.019 dollars en 2014, 69.239 dollars en 2015 et 314.185 dol-lars en 2014. Pour les cinq premiers mois de 2017, ce montant est estimé à 146,922 dollars.

En matière de création d'emploi, la contribution de cette filière était très faible. A titre d'illustration, le manque à gagner au Trésor public pour 2016 équivaudrait à la création de 70.000 postes d'emploi à raison de 50.000 DA/personne. Sur le plan fiscal, des incohérences de taux de droits de douane sont constatées. Ainsi, la majorité des produits importés dans le cadre du dispositif SKD sont taxés au même titre que le produit

A cet effet, la définition d'un principe de taxation douanière graduel prenant en compte le mode de présentation du produit (produit en CKD, produit en SKD, produit fini) est utile et nécessaire à l'effet d'encourager les industries de montage et défavori-ser l'importation du produit fini.

Filière automobile : manque à gagner de 13 milliards DA en 2016 pour le Trésor En ce qui concerne la filière automobile

à elle seule, le manque à gagner pour le Tré-sor public dû à l'importation des collections

destinées à l'activité de montage de véhicules (SKD), exonérée de droits de douanes en vertu des dispositions de la loi de Finances 2010, a atteint 13 milliards de DA en 2016 et

6,82 milliards de DA en 2015. Ce chiffre est de 8,24 milliards de DA pour les cinq premiers mois de l'année en cours. Les importations de collections SKD desti-nées à la filière de l'industrie mécanique (tracteurs bus véhicules de tourisme et vé-(tracteurs, Dus, venicules de tourisme et ve-hicules de transport de marchandises) ont atteint plu s de 473 millions de dollars en 2016 contre plus de 81 millions de dollars en 2015. Durant les cinq premiers mois de 2017, ces importations se sont élevées à plus de 815 millions de dollars. Pour les véhicules de tourisme, les impor-

tations des kits d'assemblage ont dépassé 277 millions de dollars en 2016 contre plus de 27 millions de dollars en 2015.

Dans ce cadre, le ministère a constaté que les prix sortie usine étaient relativement élevés malgré les avantages fiscaux accordés c'est pourquoi l'octroi et le renouvellement des autorisations seront subordonnés à la question des prix des véhicules, avise le

Sur la base de cette étude, le ministère de l'Industrie et des mines a préconisé une série de recommandations consistant notamment en l'instauration de conditions d'ac-cès au dispositif CKD/SKD qui portent essentiellement sur l'investissement et la création

Il a également proposé de limiter la du-rée des avantages fiscaux, accordés actuel-lement pour une durée indéterminée, et surtout de subordonner le renouvellement aux avantages du régime SKD/CKD à l'expor-tation d'une partie de la production.

L'étude en question fait ressortir qu'il est indispensable de mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle multisectoriel composé des ministères de l'Industrie et des Finances (Douanes et Impôts).

M. BEDDA:

«Vers la réduction du nombre des zones industrielles»

La réduction du nombre des zones industrielles et de l'enveloppe financière figurent parmi les propositions formulées par la com-mission chargée de l'examen de dossier relatif à cette catégorie de zones, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Mahdjoub Bedda.

"Une étude de terrain. menée par le ministère de l'Industrie en collaboration avec le ministère de l'Intérieur sur les 39 zones industrielles créées, a fait ressortir que les zones industrielles ne doivent pas être créées partout", a avancé le ministre dans un point de presse à l'issue d'une ren-

contre sur les PME.

Il a également été
constaté que plusieurs
zones industrielles restaient inexploitées, a-t-il observé.

En conséquence, a-t-il avancé, il sera procédé à une réduction non seule-ment du nombre des zones industrielles mais aussi de l'enveloppe financière consacrée à ces zones, précisant qu'une partie de cette enveloppe sera orientée vers d'autres activités.

Dans ce cadre, il a souli-gné qu'un Conseil interministériel sur les zones industrielles se tiendrait demain mercredi.

Pour rappel, lors d'un Conseil interministériel tenu il y a quelques jours sur les résultats d'une évaluation de la situation de ces zones, il a été relevé l'exis-tence de 11.600 hectares de réserves foncières destinées à l'investissement en situation de non exploitation, dont 13.977 parcelles couvrant une superficie de 5.530 ha non attribuées se composant de 2.773 ha au niveau des zones industrielles et de 2.757 ha au niveau des zones d'activités.

Cette évaluation a également fait ressortir l'existence de 15.140 parcelles destinées à l'investissement, attribuées mais non exploitées, couvrant une superficie de 6.132 ha ré-parties entre 3.183 ha de ones industrielles et 2.949 ha de zones d'activités. Au terme de ce Conseil

interministériel, M. Tebboune avait décidé de la création d'une commission chargée d'élaborer un rap-port détaillé sur la faisabilité ou non des zones indus-trielles nouvelles propo-sées par le ministre de l'Industrie et des mines, et de préparer également les projets de textes nécessaires à la bonne utilisation et gestion du foncier disponible.

Plus question aux industriels étrangers de faire du commerce

en AlgériePar ailleurs, interrogé
par la presse sur le projet du cahier des charges régis-sant l'industrie automobile, le ministre a tenu à préciser qu'il y avait plutôt un montage et non une industrie automobile en Algérie: "Ce qui a exigé une ré-vision du cahier des charges régissant l'industrie auto-

Il s'agit de lever les carences constatées pour ar-river à installer une véritable industrie".

"On ne va pas permettre aux industriels de venir en Algérie pour faire du com-

Le commerce est fini", at-il lancé. A ce propos, le mi-nistre a fait savoir que des rencontres seraient tenues prochainement avec les ministères des Finances et du Commerce afin d'examiner les volets relevant de ces deux secteurs concernant l'industrie automobile.

D'autres rencontres sont aussi prévues avec des experts étrangers et également une autre avec les

opérateurs concernés par cette activité, a ajouté M.

"Nous veillerons à ce que le prochain cahier des charges, qui sera finalisé incessamment, tienne compte des intérêts de toutes les parties, à savoir l'Etat, les opérateurs et les consommateurs lesquels pourront acheter une voiture à un prix raisonna-ble", a-t-il assuré.

De surcroît, il a indiqué que son département mi-nistériel élaborait un cahier des charges pour le secteur minier et pour le Partenariat public-privé ainsi qu'un décret sur la sous-traitance.

D'ailleurs, un groupe de travail se penche actuelle-ment sur la filière du phosphate, selon lui. En fait, a-t-il renchéri, il

y a actuellement une éva-luation de tout le secteur de l'industrie afin de concrétiser les objectifs de diversi-fication de l'économie, de la création de l'emploi et de la réduction des importations.

En outre, le ministre a annoncé la création d'un Conseil national de concertation pour la PME/PMI qui era installé dans les pro chains jours

COMMERCE DES BOISSONS:

Sassi évoque avec le président de l'APAB les mesures proposées sur la facturation et la marge bénéficiaire

Le ministre de Commerce, Ahmed Abdelhafid Sassi a reçu hier à Alger le président de l'Association des pro-ducteurs algériens de boissons (APAB), Ali Hamani, avec lequel il a évoqué les nouvelles mesures proposées re-latives à la facturation et à la définition de la marge bé-

néficiaire, a indiqué un communiqué du ministère Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des consultations entre le ministère et les différents acteurs et professionnels du secteur, a mis l'accent sur plusieurs propositions qui concernent les producteurs, les gros-sistes, les détaillants et les distributeurs en matière de

facturation ainsi que la marge bénéficiaire. M. Sassi a indiqué que son département ministériel tendait à travers ces mesures à lutter contre le marché parallèle pour l'éradiquer par la suite tout en imposan aux commercants un cadre réglementaire capable d'assurer des transactions transparentes et permettant de suivre la chaine de commercialisation des produits exposés à la vente du producteur au consomma-teur, ce qui facilitera les opérations de contrôle et la lutte contre la fraude. «Ces efforts visent à servir le consommateur et lui garantir son droit d'avoir des produits de qualité selon les normes internationales tout en assuarant le droit de l'Etat à l'impôt, sans nuire au produit ni au commerçant qui représentent la pièce maitresse dans le cycle des transactions commerciales», ajoute le ministre. Une réunion est prévue en début de septem-bre entre les professionnels et les cadres du secteur avec la participation d'autres secteurs concernés par ce dos

sier, précise le communiqué.
Pour sa part, M. Hamani a exprimé ses remercie ments pour ces initiatives interactives qui traduisent une véritable volonté de promouvoir le secteur du Com-merce et l'économie nationale, indique le communique.

ÂPS

DÉMENTI DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Les prix des pâtes alimentaires n'ont pas augmenté

Le ministère du Commerce a démenti, dans un communiqué publié hier, les informations faisant état d'une augmentation des prix des pâtes alimentaires de l'ordre de

Les services de contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère du Commerce ont mené les investigations nécessaires au niveau des différentes wilayas, «qui n'ont révélé aucune augmentation des prix des pâtes alimentaires aux stades de la vente en gros ou au détail», souligne la même source.

«Le ministère du Commerce rappelle que ses services restent mobilisés pour assurer un contrôle rigoureux et strict des produits alimentaires sensibles de large consommation, particulièrement ceux dont les prix sont réglementés et subventionnés, et ce, à travers la lutte contre toute pratique illicite», ajoute le communiqué.



SELON L'ONS

Hausse de l'activité commerciale au 1^{er} trimestre 2017

L'activité commerciale a enregistré une hausse au premier trimestre 2017, notamment dans l'agro-alimentaire et les textiles, mais des ruptures de stocks ont été constatés pour certains produits, indique une enquête-sondage d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès de 533 chefs entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus).

Selon cette enquête, la plupart des détaillants se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont, selon eux, longs, et déplorent également l'éloignement, la dispersion des centres d'approvisionnement et la lenteur des formalités d'acquisition des marchandises.

Près de la moitié des grossistes et plus de 11% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits dont essentiellement ceux des matières premières, des demi-produits et des machines et du matériel d'équipement.

ment.

Il a également été relevé que près de 34% des grossistes et 74% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, essentiellement ceux des matières premières et demi produits et des machines et du matériel d'équipement. Mais



plus de 65% des grossistes se sont approvisionnés auprès du secteur public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agroalimentaire et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie.

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés «plus élevés» selon près de 22% des grossistes et de près de 87% des détaillants notamment ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et des lubrifiants, tandis que le reste des commerçants les ont jugés plus stables.

Par ailleurs, près de 88% des grossistes et près de 70% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que plus de 30% des détaillants enquêtés, notamment ceux des textiles et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie, les ont achetés en deuxième ou en troisième main. Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon 89% des grossistes et de plus de 73% des détaillants enquêtés, essentiellement ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et des lubrifiants. Concernant la qualité et le conditionnement du produit, la plupart des commerçants grossistes et détaillants enquêtés s'est dite satisfaite.

Hausse de la demande et prix de vente élevés

D'autre part, l'enquête de l'ONS relève que la demande en produits a connu une augmentation au premier trimestre 2017, notamment ceux de l'agro-alimentaire, des matières premières et des machines et du matériel d'équipement, selon les détaillants interrogés.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés «plus élevés» par rapport au trimestre précédent selon près de 30% des grossistes et de 24% de détaillants, notamment pour l'agroalimentaire, les combustibles et lubrifiants, les machines et matériel d'équipement, tandis que le reste des commerçants les jugent plus stables.

En ce qui concerne le transport des marchandises, plus de la moitié des grossistes interrogés et près de 86% des détaillants disposent de leurs propres moyens de transport, alors que près de 11% des grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement.

Quant à l'état de la trésorerie, il a été jugé «moyen» par 83% de commerçants grossistes et plus de 89% des détaillants, particulièrement ceux des matières premières et demi produits et ceux des machines et matériel d'équipement, et «bon» par plus de 13% des premiers dont essentiellement ceux de l'agro-alimentaire et des combustibles et lubrifiants.

En outre, plus de 20% des grossistes et plus de 9% des détaillants ont eu recours à des crédits bancaires. Une part de 77% des grossistes et près de l'ensemble des détaillants concernés n'ont pas eu des difficultés à contracter ces crédits.

CHANGE L'euro baisse face au dollar



L'euro reculait hier face à un dollar sous pression en raison de l'éviction surprise du directeur de la communication de la Maison-Blanche Anthony Scaramucci.

Mardi après-midi, l'euro valait 1,1817 dollar, contre 1,1843 dollar lundi soir, quelques minutes après avoir atteint 1,1846 dollar, à son plus haut niveau depuis janvier 2015, soir.

La monnaie européenne se stabilisait face à la devise nippone, à 130,53 yens pour un euro contre 130,57 yens la veille. Le billet vert remontait face à la devise japonaise, à 110,45 yens pour un dollar, après avoir atteint son plus faible niveau depuis un mois et demi aux premières heures de mardi à 110,01 yens, contre 110,26 yens la veille.

Les nombreuses incertitudes politiques aux Etats-Unis continuent à maintenir la pression sur le billet vert. «Les gros titres politiques (américains) continuent à peser sur l'appréciation» des investisseurs face au dollar, a noté un analyste. De son côté, David de Garis, un directeur de la national Australia Bank, a estimé que l'euro avait bénéficié «d'une combinaison entre un appétit continu pour la monnaie européenne, aidé par des statistiques meilleures qu'attendu en Europe, des chiffres en demi-teinte de l'économie américaine et les claquements de portes à la Maison-Blanche». Selon des statistiques publiées vendredi, la croissance de l'économie américaine s'est accélérée au deuxième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) augmentant de 2,6%. Mais pas autant que les attentes des analystes.

Les indicateurs publiés lundi n'ont pas été non plus des plus encourageants. Si les promesses de ventes de maison ont augmenté plus que prévu, l'indice sur l'activité économique dans la région de Chicago s'est beaucoup replié, rappelant à tous les troubles qui ralentissent la croissance américaine, selon des analystes.

Hier après-midi, la monnaie britannique montait face à l'euro, à 89,36 pence pour un euro, et dans une moindre mesure face au dollar, à 1,3225 dollar pour une livre, ayant même atteint en matinée 1,3240 dollar, à son plus fort depuis septembre 2016. La monnaie suisse gagnait du terrain face à l'euro, à 1,1410 franc pour un euro, et montait légèrement face au dollar, à 0,9655 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,7190 yuans pour un dollar, ayant grimpé à son plus fort depuis dix mois aux première heures d'hier 6,7158 yuans, contre 6,7246 yuan pour un dollar lundi après-midi.

CONSTANTINE : -

8,6 tonnes de boissons et d'eau minérale saisies entre janvier et juillet 2017

Les brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de Constantine ont procédé, entre les mois de janvier et juillet 2017, à la saisie de 8,6 tonnes de boissons gazeuses, jus et eau minérale "exposées dans de mauvaises conditions", a-t-on appris, hier de la direction du commerce.

Ces saisies, d'un montant global évalué à 57 399 DA, ont été opérées dans le cadre de la lutte contre le phénomène d'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, a affirmé, à l'APS, M. Abdelghani Bounaâs, chef de service de protection du consommateur et de la répression des fraudes.

Sur un total de 269 interventions effectuées durant les sept (7) premiers mois de l'année en cours, les brigades concernées ont relevé 25 infractions se traduisant par autant de procès-verbaux (PV), assortis de poursuites judiciaires, a précisé ce même responsable.

M. Bounaâs a fait remarquer, à ce propos, que les infractions enregistrées, liées à la salubrité des produits, ont été signalées au niveau de commerces d'alimentation générale, superettes et fast food, ainsi que d'autres commerces proposant des boissons à la vente exposées dans de mauvaises conditions, comportant des risques sur la santé des consommateurs.

Les services concernés ont également effectué au cours du premier semestre de l'année en cours, 23 prélèvements sur les boissons gazeuses, l'eau minérale et les jus, dont 19 au niveau des unités de production de la wilaya de Constantine pour les soumettre à des analyses physico-chimiques et microbiologiques, at-on encore précisé. Par ailleurs, les services concernés ont réalisé au cours de l'année dernière, 46 prélèvements au niveau des unités de production de bois-



sons gazeuses, dont 16 ont subi des analyses microbiologiques qui ont mis en évidence la présence de moisissures dans 4 prélèvements, a-t-on noté.

APS

SÉTIF:

Lancement des chantiers de réalisation de **8.000**

logements AADL-2

Les travaux de réalisation de 8.000 logements de type location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement, AADL-2, ont été lancés lundi à Sétif, a indiqué le directeur-général de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi.

Ce quota vient s'ajouter aux 6.800 unités de la même formule déjà en chantier avec des taux d'avancement des travaux estimés à 60 %, a précisé à l'APS, le responsable de l'AADL estimant que ce total de 14.800 unités est de nature à "satisfaire à l'intégralité des souscripteurs aux programmes ADDL-2 dans la wilaya de Sétif".

Les 8.000 logements lancés aujourd'hui ont été confiés à des entreprises nationales et étrangères avec des délais de réalisation de 28 mois, a affirmé M. Belaribi qui a indiqué que l'AADL commencera "dès le mois de septembre prochain" à convoquer les souscripteurs AADL-2 pour procéder au paiement de la seconde tranche et choisir les sites. Le même responsable a précisé que la totalité du programme a été réparti sur six (6) sites, à Tinar (6,700 unités), Bir N'sa (3,000), El Eulma (3,500), Ain Azel (500), Bir El Arch (500) et Salah Bey (600).

Le DG de l'AADL a assuré, en outre que 1.500 logements AADL seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours" dont 1000 à El Eulma et 500 à Bir N'sa.

INCENDIE DE FORÊT À MAÂLLA (BOUIRA): **30 victimes et 12 habitations endommagées**

Un incendie de forêt a endommagé dans la nuit de lundi à mardi une douzaine de maisons dans la commune montagneuse de Maâlla (Ouest Bouira), causant des brûlures ainsi que des asphyxies à une trentaine de personnes, a-t-on constaté sur place.

ainsi que des asphyxies à une trentaine de personnes, a-t-on constaté sur place.

Le feu s'est déclaré lundi après-midi près des villages Bouguezzine et Laghoual relevant de la municipalité forestière et montagneuse de Maâlla, située sur les hauteurs de Lakhdaria à l'ouest de Bouira. Attisées par le vent, les flammes ont atteint ces deux villages vers 20 heures, endommageant une dizaine de maisons et causant des brûlures et des asphyxies à une trentaine de parsonnes.

phyxies à une trentaine de personnes. Les personnes touchées ont été évacuées à l'hôpital de Lakhdaria, selon les services de la protection civile de Lakhdaria. «Toutes les personnes touchées ont quitté l'hôpital, excepté une femme ayant subi des brulures de troisième degré. Cette dernière a été évacuée vers l'hôpital de Douéra (Alger) pour recevoir les soins nécessaires», ont-ils expliqué sur place.

Les flammes ont sérieusement touché une douzaine d'habitations et causant la perte d'une quinzaine de têtes ovines, deux têtes bovines ainsi que trois ânes. Quatre voitures ont été également endommagées par les flammes, a-t-on constaté sur place. Mardi matin, le feu a été éteint après l'in-

Mardi matin, le feu a été éteint après l'intervention des unités de la protection civile. Une colonne mobile était toujours sur place, a-t-on constaté. «Les services concernés tentaient d'établir le bilan», a expliqué à l'APS, le chargé de la communication de la direction de la protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf.

Les habitants de Bouguezzine et Laghoual ont vécu une nuit infernale et les dégâts auraient été plus lourds sans l'intervention des brigades de la protection civile, a indiqué un des habitant du village. **IEUNESSE**

El Hadi Ould ALI salue les efforts des gestionnaires des centres de vacances en matière de prise en charge des jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a salué, lundi soir à Oran, les efforts des gestionnaires locaux des centres de vacances en matière de prise en charge des jeunes, au terme de sa visite de travail effectuée au niveau de la wilaya.

«Je suis satisfait du fonctionnement et de la prise en charge des centres de vacances des jeunes ainsi que de l'exécution du programme d'animation», a déclaré le ministre lors d'un point de presse à l'Institut supérieur de formation des cadres de la jeunesse et des sports d'Aïn El Turck (Oran), louant les efforts des gestionnaires locaux et de l'encadrement de la direction de la jeunesse et des sports dans l'exécution du programme tracé pour la saison estivale au profit des enfants scolarisés du Sud et des Hauts plateaux et des enfants palestiniens et sahraouis.

Il s'agit d'un riche programme estival, réparti sur plusieurs sites sportifs et de jeunesse, au profit des jeunes et qui servira de base à d'autres manifestations futures dont le village méditerranéen en cours de réalisation, en prévision Jeux méditerranéens (JM 2021), a fait observem. El Hadi Ould Ali qui a félicité, au passage, l'engagement sans faille des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en terme de prise en charge des opérations de mise à niveau d'un nombre d'installations sportives, à savoir la piscine du jardin public d'Oran, du Palais des sports, du lac d'Oum Ghellaz, de la réhabilitation du centre hippique «Antar Ihn Cheddad», du Club de Tennis, ainsi que d'autres opérations d'aménagement au niveau du village méditerranéen et olympique.

méen et olympique.

A une question des journalistes relative aux installations du village méditerranéen, le ministre a confirmé la visite prochaine à Oran de cadres techniques de



son département ministériel, de membres du Comité olympique algérien (COA) pour valider l'étude de la fiche technique concernant le modèle des chambres devant abriter les athlètes et leur assurer un niveau de confort selon les standards internationaux, en prévision des futurs Jeux méditerranéens de 2021.

Le ministre a entamé sa visite dans l'après-midi à Oran, où il posé la première pierre d'une piscine de proximité au quartier «Akid Lotfi» à l'Est de la ville, avant de se rendre à Arzewoù il a inauguré une maison de Jeunes, baptisée au nom de «Mohamed Lakhdar Essaihi à haï El Guetna, qui renferme plusieurs locaux dédiés à l'animation sportive, à la lecture, à la musique, aux arts plastiques et au-

tres activés ludiques.

M. Ould Ali a Également visité, à Aïn El Turck, un camp de vacances qui accueille quelque 60 jeunes sahraouis des deux sexes et 16 de leurs accompagnateurs pour un séjour de 30 jours.

pour un séjour de 30 jours.

Le programme des activités de ce camp comprend un volet intramuros et extramuros avec, en prime, des visites touristiques dans plusieurs endroits de la wilaya d'Oran.

Le ministre, qui était accompagné du wali d'Oran et du président d'APW, s'est rendu également au niveau du stade de l'association sportive «La radieuse» pour assister à un match de football ayant réuni les anciens de l'équipe nationale

KHENCHELA:

Récolte de seulement 50 % de la superficie céréalière pour cause de sécheresse

Seulement 50 % de la superficie céréalière cultivée ont été récoltés dans la wilaya de Khenchela, au titre de la campagne agricole 2016-2017, en raison de la sécheresse qui a sévi dans plusieurs régions de la wilaya, a indiqué, lundi le directeur des services agricoles (DSA).

services agricoles (DSA).

Les précipitations n'ont pas été au rendez-vous et la wilaya de Khenchela n'a enregistré que 50% du volume pluviométrique attendu (150 mm) a précisé Mustapha Benaoui soulignant que la majorité des terres réservées aux céréales a été transformée en zone pastorale. Le même responsable a détaillé que sur les 90 000 ha emblavés de la région Nord de la wilaya de Khenchela, seulement 24,000 ha ont été récoltés alors que les 30,000 ha emblavés dans la région Sud



de cette wilaya et dont l'agriculture repose sur l'irrigation ont été entièrement récoltés donnant lieu à la réalisation d'une production de l'ordre de 560.000 quintaux. M. Benaoui a toutefois estimé que l'utilisation des techniques tradition nelles de l'irrigation par submersion a influé sur le rendement de la filière des céréales dans cette région où, il a été enregistré 20 quintaux par hectares. S'agissant des solutions prises par les services agricoles de la wilaya dans le cadre de l'augmentation du rendement de cette production, M. Benaoui a affirmé que des efforts visant à encourager et à orienter les agriculteurs pour l'utilisation des techniques modernes d'irrigation sont consentis par l'Etat à travers l'organisation des campagnes de vulgarisation en plus de l'exécution des programmes de soutien financier aux agriculteurs pour l'acquisition moderne. Une rencontre regroupant des partenaires de ce secteur dont des agriculteurs, des représentants d'instituts techniques visant à effectuer un examen approfondi de cette filière et à proposer des solutions adéquates pour l'amélioration de la qualité du travail des fellahs ainsi que l'étude des mécanismes de leur exécution sur terrain est prévue pour la fin du mois de septembre prochain, a rappelé le DSA.

TISSEMSILT

Raccordement de plus de 580 foyers au réseau de gaz naturel à Melâab

Pas moins de 583 foyers ont été raccordés lundi au réseau de gaz de ville dans la commune de Melàab (Tissemsilt) en présence du wali, Abdelkader Benmessaoud. Cet acquis, favorablement accueilli

Cet acquis, ravorablement accueing par la population de cette collectivité, est d'un coût d'un (1) milliard DA au titre du quinquennat 2010-2014 avec la réalisation de deux réseaux de transport et de distribution du gaz naturel sur une longueur de 48,3 kilomètres. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie, le wali a souligné que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel a atteint, dans la wilaya, 82 %, ce qui traduit les efforts de l'Etat pour fournir cette énergie aux différentes zones de la région.

énergie aux différentes zones de la région. Le chef de l'exécutif a annoncé le raccordement, avant la fin de l'année en cours, des communes de Mâacem, Sidi Abed et Beni Chaib au réseau de gaz de ville. Le directeur de wilaya de l'ênergie par intérim, Ahmed Benazzeddine, a indiqué que le nombre de foyers raccordés au réseau de gaz de ville est de 54.000 répartis sur 18 communes. La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme quinquennal précité, d'une enveloppe de 7,130 milliards DA pour financer le raccordement de 5,800 foyers au réseau de gaz naturel au niveau de 10 communes et 12 centres ruraux, a-t-on signalé de même source.

AP

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

La colonne mobile de la Protection civile de Aïn Defla, un appui de choix

Mise en place au début du mois courant, la colonne mobile de la protection civile de Aïn Defla effectue un véritable «travail de titan» en matière de lutte contre les incendies, prêtant main forte aux unités locales de ce corps constitué ainsi qu'à celles des wilayas limitrophes lors des opérations de grande envergure nécessitant un appoint de moyens.

Alors qu'en cette période de grande chaleur, nombre de citoyens sont en vacances, profitant, entre autres, des plaisirs de la mer, les soldats du feu font, parfois au péril de leur vie, face à des incendies ravageurs dont les conséquences aussi bien sur le plan social qu'économique ne sont plus à démontrer.

Les conditions dans lesquelles travaillent les pompiers sont si difficiles qu'il arrive parfois que certains d'entre eux soient atteints de brûlures de troisième degré attents de bruitres de troisième degre pendant l'exercice de leur métier, ou y laissant leur vie ou encore trainant des sé-quelles indélébiles durant le restant de leurs jours. «L'installation de la colonne mobile

s'inscrit dans le cadre des orientations de la direction générale de la Protection civile visant la préservation du patrimoine forestier. La vigilance doit être de mise dans le respect de la discipline de la part de tous les agents qui doivent se surpasser pour me-ner à bien leur mission», insiste le chargé de communication de la direction de la protection civile de Aïn Defla, le capitaine Kamel Hamdi.

Exercer le travail de pompier est une «vocation comprenant l'envie de servir et d'ai-der», a indiqué le capitaine Hamdi, avant de mettre l'accent sur la condition physique des postulants à l'exercice de ce métier dans la mesure où ils sont parfois amenés à par-courir de nombreux kilomètres par jour et à porter des objets lourds.

Au niveau de l'unité principale de la pro-tection civile de Aïn Defla, aucune tension n'est perceptible en dépit de la rudesse de la mission des agents. Entre le tumulte des sirènes et les allers et venues des peurs-pompiers, chacun s'assure de la disponibilité et de la fonctionnalité de son

C'est en tenue de feu (casque, veste de protection, sur-pantalon, gants, bottes) que les 55 agents de la colonne mobile (dont 17 venus de la direction de la protection ci-vile de Djelfa) honorent leur premier rassemblement de la journée, un moment propice pour jauger leurs capacités et recevoir les consignes d'usage

Selon le capitaine Hamdi, les agents de la colonne mobile prennent part à des man£uvres aussi bien à l'intérieur qu'à l'ex-



térieur de l'unité en vue de les maintenir en état d'alerte maximale de telle sorte qu'ils soient prêts à intervenir à tout mo-

Le vent, ce paramètre avec lequel il faut

toujours composer Pour le chef de la colonne mobile de Aïn Defla, le capitaine Moudaras Mohamed, la première des choses à faire sur le lieu de l'incendie consiste à procéder à une estimation du danger, notamment à l'égard des habitants vivant à proximité du lieu du si-nistre, afin d'envisager leur évacuation.

Pour ce faire, et dans le souci d'une plus grande efficience dans le travail accompli, l'élément le plus important dont il y a lieu de connaître toutes les données dans leurs moindres détails a trait au vent, sa direction et sa vitesse

En sus de la difficulté d'atteindre rapi-dement les foyers d'incendies en raison des contraintes liées au relief le vent constitue un paramètre défavorable qui exacerbe les choses, compliquant d'avantage la mission des agents, a-t-il relevé.

Il a mis l'accent sur la nécessité de tou-

jamis accessité de vous jours s'assurer qu'un feu combattu a été complétement éteint, affirmant que l'un des enseignement qu'il a pu tirer de sa pré-sence sur le terrain de longues années du-rant est que les vents violents attisent les flammes en permanence au niveau des

éclosions de branchages et de brindilles,

ressuscitant un feu que l'on croyait éteint. Selon le capitaine Moudaras, la tranche horaire la plus propice pour éteindre les feux de grande envergure se situe entre 04 heures et 08 heures en raison de la fraîcheur matinale régnante, affirmant qu'entre midi et 18 heures, cette mission s'apparente à une véritable aventure dans la mesure où aux abords du sinistre, la température frôle les 60 degrés.

Le même responsable a également souligné l'importance des rondes quoti-diennes effectuées par les agents de la colonne mobile sur le massif forestier en vue d'anticiper tout départ de feu et examiner la possibilité de demander du renfort si la nécessité l'impose. Il a, dans ce contexte, noté l'importance de la contribution des populations des zones proches des forêts dans la prévention contre les sinistres et la préservation du patrimoine naturel.

Si, dans le souci de faire régner la sécu-rité et la quiétude au sein de la société, les citovens sont invités à signaler tout comportement suspect, il en est de même pour la prévention des incendies qui requiert l'implication des personnes habitant aux abords des forêts, et qui doivent impérativement signaler tout départ de feu, a-t-il soutenu, insistant pour dire que les pre-mières minutes sont souvent déterminantes dans la suite des évènements

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

52 morts et plus de 1.900 blessés en une semaine

Cinquante-deux (52) personnes sont décédées et 1.928 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période allant du 23 au 29 juillet dernier, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enre-gistré dans la wilaya de M'sila suite à 38 accidents ayant causé le décès à 7 personnes et 54 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré 3.496 interventions durant la même période pour procéder à l'extinction de 2.629 incendies urbains, industriels

«Aussi, 5.347 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.803 opé-rations assistance aux personnes en danger et opérations diverses», conclut le communiqué.

186 morts en zones urbaines durant le deuxième trimestre de 2017

Cent quatre-vingt-six (186) personnes ont trouvé la mort et 4.779 au-tres ont été blessées dans 4.043 accidents de la route survenus en zones urbaines durant le deuxième trimestre de 2017, selon un bilan publié lundi par les services de la Sûreté nationale. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents, selon le bilan.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a organisé au cours de la période considérée «178.270 actions de sensibilisation en direction des automobilistes et 4.462 activités au niveau des établissements éducatifs et de circuits de conduite à travers l'ensemble du territoire national», a fait savoir la même source. Les services de la Sûreté nationale

ont «dressé 67.937 barrages à travers leur territoire de compétence et intensifié les patrouilles piétonnes et mobiles (561.551 patrouilles)», a ajouté la même source. Les mêmes services ont recensé

«18.282 infractions au code de la route qui ont donné lieu à la mise en fourrière de 6.544 véhicules et 195.250 amendes forfaitaires».

SANTÉ

Vingt-huit cas de brucellose humaine signalés à Bouira, une commission ministérielle sur place

Vingt-huit (28) cas de brucellose humaine ont été enregis-trés durant le mois de juillet dans la wilava de Bouira où une commission ministérielle mène une enquête sur l'origine de cette épidémie, a indiqué lundi à l'APS le directeur de la santé et de la population, Gouassem Amar. Nous avons recensé durant

tout le mois de juillet 28 cas de

brucellose humaine, dont la majorité des cas sont dus à la consommation du lait de vaches malades, notamment dans les régions sud, sud-ouest et l'est de la wilaya, a expliqué M. Gouassem. Ce dernier a ajouté qu'une commission ministérielle avait été envoyée à Bouira pour enquêter sur ces cas de brucellose. «La commission est à Bouira. Elle travaille sur cette

question pour élucider les causes et les circonstances de ces cas», a précisé le directeur de la santé, tout en assurant que la majorité des cas avaient été bien pris en charge au sein des structures sanitaires de la wilaya, dont beaucoup d'entre-elles sont rentrées chez

elles, a expliqué M. Gouassem. La brucellose, une maladie contagieuse des animaux d'élevage due aux bactéries de type brucella touche les bovins et les ovins ainsi que les caprins.

A Bouira, les cas humains enregistrés sont dus à la consommation du lait de ces animaux atteints de cette épidé-mie qui ont été abattus pour éviter que le virus ne se propage davantage, a indiqué, de son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Djoudi Ganou.

FEUX DE FORÊT À EL TARF :

Près de 200 hectares détruits depuis juin dernier Les feux de forêt dans la wilaya d'El Tarf ont consumé près de 200 hectares de-puis le mois de juin dernier, a-t-on appris, lundi, auprès des services locaux de la Pro-tection civile. Ces incendies ont été enregistrés à tra-

Ces incendies ont ete enregistres a ua-vers les monts relevant des communes de Bouhadjar, Bogous, Hammam Beni Sa-lah, Zitouna, Boutheldja et El Kala, a précisé la même source, détaillant que les plus im-portants incendies se sont déclarés, depuis trois jours, au niveau de Bogous et Ain

Smain à Ramel El Souk, où il a été enregis-tré la déperdition de 40 hectares durant une

seule journee.

Signalant qu'un dispositif spécial a été déclenché pour venir à bout des ces sinistres, sources de risques pour les riverains résidant au niveau de ces localités frontalières la même source a attesté que tous les moyens humains et matériels ont été réquisites se faux par le faction de la facti sitionnés pour circonscrire les feux de fo-rêts, favorisés par les vents et le relief acci-denté rendant difficile l'intervention des services d'intervention (protection civile et conservation des forets), a-t-on souligné.

Selon la même source, onze (11) incendies ont été enregistrés, lundi, à travers en-tre autres, les monts de Benataris, Assassa, Djebel Edin, Kahloucha, à Bouhadjar, village Eddaoui, à Besbes, El Hanaoui, à Zeri-zer, Dar Djedi, relevant de la commune de Zitouna, Oum Sebaya, à El Ayoun, Bourdin, dans la commune de Boutheldja, Khenguet Auoun et Fedja, à El Kala.

CLIMAT:

5% de chances de limiter le réchauffement à 2 C



Sur la base de ces

Il y a 5% de chances de limiter le réchauffement climatique à 2 C, l'objectif fixé par l'accord de Paris scellé par la communauté internationale en 2015, selon des chercheurs. Les chances d'atteindre l'objectif de 1,5 C, également contenu dans l'accord, ne sont que d'1%, estiment-ils dans une étude parue dans une revue spécialisée.

Une équipe de seientifiques basée aux Etats-Unis a utilisé des projections de croissance de la population pour estimer la production future et les émissions de carbone dues à l'utilisation d'énergies fossiles qu'elle entraîne.

données, «l'augmentation de la température est probablement de 2 C à 4,9 C, avec une valeur médiane de 3,2 C et 5% de chances qu'elle soit inférieure à 2 C», écrivent les chercheurs. Leurs calculs ne sont pas basés sur le pire scénario, avec une con som mation d'énergie toujours aussi intense, mais intègrent des efforts pour limiter l'utilisation des énergies fossiles, précisentils. Ils ne prévoient pas en revanche la possibilité d'un basculement massif et soudain vers les énergies renouvelables. «Atteindre l'obles. «Atteindre l'objectif d'un réchauffement inférieur à 1,5 C suppose que l'intensité en carbone baisse bien plus vite que dans le passé récent», relèvent les cher-cheurs. Dans l'accord de Paris, la communauté internationale s'est en-gagée à limiter la hausse de la température mondiale «bien en deçà de 2 C» et à «poursuivre les efforts pour li-miter la hausse à 1,5 C», par rapport au niveau d'avant la Ré-volution industrielle afin d'éviter les conséquences dévastatrices du changement climatique (sécheresses, hausse niveau des océans, tempêtes...).

INDONÉSIE:

153 Chinois arrêtés pour une présumée escroquerie en ligne



Quelque 153 Chinois ont été arrètés en Indonésie et seront expulsés pour implication présumée dans une escroquerie internationale en ligne dont le préjudice est estimé à 380 millions d'euros, a indiqué mardi la police de l'archipel d'Asie du Sud-Est.

Les suspects, qui agissaient depuis l'étranger pour éviter d'être repérés par les autorités chinoises, se faisaient passer pour des policiers ou responsables officiels chinois. Ils ciblaient de riches hommes d'affaires et hommes politiques chinois en Chine, confrontés à des difficultés d'ordre juridique, et leur promettaient de résoudre leurs problèmes en échange de versements immédiats, a précisé la police in-

donésienne.

Appréhendés à la suite d'un renseignement des autorités chinoises, les 153 suspects appartenaient à une organisation crimi-

nelle. Ils ont récolté 6.000 milliards de roupies (380 millions d'euros) depuis le début des escroqueries fin 2016, selon la même source.

«Nous menons une enquête approfondie et sommes en contact avec les autorités chinoises pour les expulser», a déclaré le porteparole de la police nationale, Rikwanto.

Les suspects ont été arrêtés lors d'opérations distinctes le weekend dernier dans la capitale Jakarta, à Surabaya, deuxième ville du pays, et sur l'île de Bali. Parmi eux figurent des spécialistes en informatique qui récupéraient des informations sur les victimes et mettaient au point des systèmes de communication pour les contacter, a ajouté le porte-parole. «Les auteurs et les victimes étaient chinois. Il se trouve qu'ils opéraient depuis l'Indonésie», a déclaré un porte-parole de la police de Jakarta. Argo Viuvono.

lice de Jakarta, Argo Yuwono. La police cherche par ailleurs à savoir comment plusieurs suspects chinois ont pu pénétrer en Indonésie illégalement, sans passeport valable.

Les cyber-délinquants visant des victimes en Chine exploitent de plus en plus des technologies avancées pour commettre des escroqueries depuis l'étranger, qui se répandent en Asie du Sud-Est depuis quelques années. PACIFIQUE SUD:

Saisie d'une importante quantité de drogue au large des îles Tonga

Plus de 1,4 tonne de drogue sous forme de cocaïne a été saisie fin juillet à bord d'un voilier au large des îles Tonga, dans le Pacifique sud, a indiqué hier le parquet de Nouméa.



Les quatre marins lituaniens et lettons à son bord ont été placés en garde à vue à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, où ils sont arrivés hier, a indiqué la gendarmerie de cet archipel du Pacifique.

vene-Caeconne, ou lisson arrives hier, a indiqué la gendarmerie de cet archipel du Pacifique. Plus de 1,4 tonne de cocaïne a été découvert dans «l'Afalina», un bateau «battant pavillon de Gibraltar» pour une valeur sur le marché illicite de l'ordre de 100 millions d'euros, a déclaré dans un communiqué le vice-procureur du tribunal de Nouméa, Hervé Ansquer. D'après les médias locaux, il s'agit de la plus grosse prise de cocaïne jamais faite dans le Pacifique sud. L'enquête avait démarré en juil-

L'enquete avait demarre en juillet en Polynésie, quand le comportement des quatre membres d'équipage de ce voilier avait intrigué les autorités locales. Le bateau, qui avait fait relâche le 25 juin à proximité d'un atoll isolé des Tuamotu, en Polynésie française, avait en effet navigué sans escale depuis le canal de Panama et avait annoncé vouloir faire route directement vers l'Australie, malgré une avarie, selon le parquet de Nouméa. La douane française a suivi sa route, après avoir mis en place un dispositif de recueil de renseignements sur le bateau, son parcours et son équipage, d'après la source proche de l'enquête.

rensegnements sur le dateau, son parcours et son équipage, d'après la source proche de l'enquête. Le voilier a été intercepté le 27 juillet «en haute mer au large de Tonga», a précisé le parquet. La drogue était vraisemblablement destinée à l'Australie, selon une source proche de l'enquête.

ESPAGNE

HRW dénonce des conditions «précaires» d'accueil des migrants

Les migrants qui arrivente n Espagne par la Méditerranée occidentale sont accueillis dans des conditions «précaires», a dénoncé l'ONG Human Rights Watch dans un récent rapport.

rapport.

L'Espagne «ne respecte pas les droits des migrants. Que ce soit par négligence ou délibérément, l'Espagne n'accueille pas les demandeurs d'asile et les migrants arrivant par voie maritime dans la dignité», a déclaré la directrice adjointe pour l'Europe et directrice de l'Asie centrale à Human Rights Watch, Judith Sunderland, citée par la presse espagnole.

par la presse espagnole. Selon Human Rights Watch, les immigrants qui arrivent sont retenus «pendant des jours», dans des cellules sombres et humides des postes de police pour être transférés a u to m a ti q u e m e n t après, vers des centres de détention en attendant leurs expulsions».

dant leurs expulsions». HRW a également critiqué les déclarations du ministre espagnol de l'Intérieur Juan Ignacio Zoido qui a indiqué que les ports espagnols enregistrent une forte pression, tout en rejetant une récente demande italienne relative au transfert de certaines personnes secourues en Méditerranée centrale vers les ports d'Espagne.

ports d'Espagne. L'ONG, se référant aux statistiques de l'organisation internationale pour les migrations (OIM), a indiqué que les 7724 personnes qui sont arrivés sur la côte espagnole du premier janvier au 23 juillet 2017 ne peuvent être comparées avec les 85 185 personnes qui sont arrivées pendant la même période en Italie.

HRW a souligné que presque tous les adultes et les enfants accompagnés d'un parent qui atteignent l'Espagne par la mer sont «déte-cus jusqu'à 72 heures en garde à vue pour l'identification et le traitement» et la plupart sont envoyés vers «un centre de détention de l'immigration jusqu'à 60 jours en attendant leur expulsion».

L'ONG déplore en outre les conditions précaires des centres d'Almeria et Motril (Grenade) qui sont «sans lumière naturelle et sans ventilation» en dénonçant la situation des enfants qui sont détenus avec leurs parents en garde à vue et le «manque d'informations sur les possibilités de demander l'asile». HRW a aussi criti-

HRW a aussi critiqué «les entrevues de groupes menées par des juges», et de ce fait a exhorté les autorités espagnoles à prendre «des mesures urgentes pour améliorer les conditions dans les établissements de police dans les ports pour les personnes arrivant par la mer, et veiller à ce qu'ils aient un réel accès à l'information et aux services juridiques». L'ONG souligne enfin que les migrants devraient recevoir des informations «claires et cohérentes sur leurs de draits, même le droit de demander asile dans des entretiens individuels».

RDC:

Près d'un million d'enfants déplacés à cause des violences dans la région du Kasaï

Près d'un million d'enfats ont été contraints de quitter leurs foyers à cause de vagues de violence qui déchirent la région du Kasaï en République démocratique du Congo (RDC) et en font l'une des plus grandes crises de déplacement dans le monde, selon un communiqué publié par l'ONU, citant le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEE)

«La vie de centaines de milliers d'enfants et de leurs familles a été bouleversée par cette violence brutale», a déclaré le représentant par intérim de l'UNICEF en RDC, Tajudeen Oyewale. «Au total, 1,4 million de personnes, dont 850.000 enfants, ont été déplacées. Pour le seul mois de juin, on estime à 60.000 le nombre de nouveaux déplacés». La plupart des personnes déplacées, qui ont souvent perdu ou laissé derrière elles leurs effets personnels, vivent dans des familles d'accueil ou chez des proches, dans des communautés parmi les plus pauvres du pays. Certaines familles déplacées

Certaines familles déplacées ont fui dans la brousse, à proximité de leur village, et survivent dans des cabanes improvisées. Ces familles sont les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre. Elles souffrent du manque de nourriture, d'eau, d'abri adéquat, de soins de santé et de services en assainissement. «Nous faisons face à une crise humanitaire croissante. Avec nos partenaires, nous travaillons dans un climat de grande insécurité pour venir en aide à ces familles très vulnérabless a déclaré M. Oyewale

bles», a déclaré M. Oyewale. L'UNICEF et ses partenaires ont mis en œuvre un programme d'aide en espèces pour les personnes déplacées qui reçoivent 100 dollars par ménage afin d'acheter des produits de première nécessité. A ce jour, 11.225 ménages ont bénéficié de ce programme.

gramme.

Depuis le début de l'année,
l'UNICEF et ses partenaires ont pu
apporter une aide humanitaire
d'urgence à 157.490 personnes
dans la région du Kasaï.

SELON UNE ÉTUDE

Les femmes souffrant d'infection chronique des gencives ont un risque accru de cancer



Les femmes ménopausées souffrant d'une infection chronique des gencives ont 14% plus de risques de développer un cancer et surtout celui de l'œsophage. qui est plus de trois fois plus fré-quent dans ce groupe, montre une étude publiée hier. Les chercheurs, dont les tra-vaux paraissent dans une revue

médicale, ont également constaté que ces femmes couraient un risque significativement plus élevé de cancer du poumon, du sein, de la vésicule biliaire et de mélanome, une tumeur agressive de la

L'étude a été menée entre 1999 et 2013 avec plus de 65.000 femmes de 54 à 86 ans qui ont répondu à un questionnaire sur leur état de santé pendant une pé-riode de suivi de huit ans en moyenne.

De précédentes études avaient

déjà suggéré que des personnes atteintes d'une maladie parodontale étaient plus susceptibles de développer certains cancers

Mais cette étude est la première à se concentrer spécifiquement sur cette infection chro-nique des gencives à tous types de nique des genetives a tous types de cancer dans une population de femmes plus âgées, souligne la Dr Jean Wactawski-Wende, doyenne de la faculté de santé publique de l'Université d'Etat de New York à Buffalo, la principale auteure. Davantage d'études sont toute-fois nécessaires pour déterminer exactement comment une maladie parodontale peut induire un cancer, a-t-elle estimé.

Selon une des hypothèses, des bactéries se trouvant dans la plaque dentaire ou la salive pouraient se retrouver dans la circulation sanguine.

Le plus grand risque de cancer de l'œsophage peut s'expliquer par sa proximité de la cavité buccale, relève la Dr Wactawski-Wende. La maladie parodontale touche et détruit les tissus de soutien des dents, les gencives et l'os Cette pathologie est assez lente et évolue sur plusieurs décennies.

ÉTHIOPIE:

Plus de 34.000 enfants réfugiés seront inscrits dans les écoles primaires pour la prochaine année scolaire

L'Administration mise en place par l'Ethiopie pour s'occuper des ré-fugiés et des rapatriés (ARRA) a annoncé qu'elle envisage inscrire plus de 34.000 enfants réfugiés dans les écoles primaires éthiopiennes pour la prochaine année scolaire, qui com-mence en septembre prochain, ont rapporté des mé-dias lundi.

La construction de 300 salles de classe est en cours dans 27 camps de réfugiés, en plus de la fourniture du matériel pédagogique requis à ces écoles, indique l'ARRA dans un

communiqué. A ce jour, envi-ron 116.500 élèves réfugiés ont été ins-

crits dans 56 écoles primaires et l'Administration vise à porter le nombre à 151.000 au cours de la toute prochaine année scolaire éthiopienne, selon la même source. L'Ethiopie ac-cueille plus de 800.000 réfugiés venant principalement du Soudan du Sud, de l'Erythrée et de la Somalie.

L'ARRA travaille à porter le nombre d'élèves réfugiés dans les écoles secondaires à plus de 2.500 pour la pro-chaine rentrée, selon le communiqué qui note que les bailleurs s'engagent à soutenir l'Ethiopie en reconnaissance de l'accueil chaleu-reux qu'elle offre aux réfugiés.

La semaine dernière, l'Ethiopie a ouvert un nouveau camp pour les réfugiés sud-soudanais à Binshangul-Gu-muz (ouest) dans le but de faire face au nombre crois-sant de personnes qui entrent dans le qui entrent dans le pays pour échap-per à la guerre dans la plus jeune na-tion d'Afrique.

En 2014, l'ONU annonçait que l'Ethiopie était le pays d'Afrique ac-cueillant le plus de réfugiés dans les camps du Gam-bella (réfugiés sudsoudanais), de Dollo Ado et Jijiga (réfugiés soma-liens), du Tigré et de l'Afar (réfugiés érythréens) et du Benishangul-Gumuz (réfugiés soudanais).

MOUSSON EN INDE:

personnes mortes foudroyées



Plus de vingt personnes ont été tuées par la foudre en Inde durant des orages liés à la mousson, a indiqué lundi une source officielle «Dix-huit personnes ont été tuées dans l'Etat d'Odisha (est)», ont rapporté les autorités. «Trois autres l'ont été dans l'Etat de Jhar-khand, plus au nord».

La plupart des victimes travaillaient dans des ri-zières quand elles ont été frappées par la foudre, ont précisé des responsables de l'Autorité en charge de la gestion des catastrophes. Dans l'Etat de Jhar-

khand, deux frères ont en revanche été tués dans le district de Kharswan quand la foudre a pénétré par le toit de chaume de leur maison. Le département natio-nal de météorologie a prévenu que de nouveaux orages étaient encore at-tendus mardi.

Un précédent bilan fai-sait état d'au moins 14 morts. Chaque année, la foudre tue des milliers d'Indiens et notamment des paysans qui travaillent dehors, en particulier durant la mousson qui dure de juin à octobre. Une vingtaine d'Etats

sont touchés par ces pluies à l'origine d'inondations meurtrières, qui ont par ailleurs coupé de nom-breuses routes et réseaux d'électricité.

Dans le seul Etat du Gu-jarat (ouest), le bilan des morts a grimpé à 213 après la découverte d'une centaine de corps durant le week-end, contre quelque 120 estimés la semaine dernière, alors que le reflux des eaux a permis aux sau-veteurs d'accéder à des zones reculées. Les autori-tés s'attendent à voir encore augmenter le bilan.

En 48 heures, les pluies diluviennes dans l'Odisha ont fait sept morts, bilan revu à la hausse après la dé-couverte de trois corps noyés dans le district de

Jajpur. Le Bengale occidental ainsi que les Etats de l'Aru-nachal Pradesh et de l'Assam, dans le nord-est, de Jharkhand et du Bihar, dans l'est, ont aussi été affectés par des inondations et des glissements de terrain

PAYS-BAS:

Arrestation de voleurs d'iPhones sur autoroute

La police néerlandaise a an-La ponce neeriandaise a an-noncé lundi avoir démantelé un gang de voleurs d'iPhones qui avaient pour méthode de grim-per de leur voiture en marche dans des camions.

Cinq Roumains ont été arrêtés ce weekend dans un camp de va-cances proche de la frontière allemande, après le vol d'iPhones pour une valeur de 500.000 euros, dérobés en passant par l'arrière d'un ca-mion qui circulait sur l'autoroute A73, dans le sud-est des Pays-Bas, a-t-on précisé de même source. Dans la nuit du 24 au 25 juillet,

un groupe d'hommes s'était approché du camion avec une voiture, et avaient été vus y pénétrant via le toit ouvrant de leur véhicule, a précisé la police dans un communiqué

«L'un d'eux a réussi à ouvrir de force l'arrière du camion. Un des suspects a pénétré dans le camion et a commencé à sortir un grand nombre de boîtes contenant des



iPhones, les passant à travers le toit ouvrant de la voiture», a-t-elle ajouté. Au moins 17 vols similaires, concernant presque toujours des iPhones, ont été signalés ces der-nières années en Europe.

Les cinq hommes arrêtés, âgés de 33 à 35 ans, devaient passer en jugement mardi.

ESPAGNE

67 migrants africains réussissent à entrer à Ceuta dans un assaut massif

Un total de 67 migrants africains ont réussi, hier, à entrer dans l'enclave espagnole de Ceuta dans un assaut massif sur la clôture du périmètre frontalier.

Ce nouvel assaut

qui a été mené par plus de 200 immigrants qui se trouvaient dans les montagnes près de la fron-tière s'est soldé par la blessure de trois officiers de la garde civile et sept migrants qui devraient être transférés à l'hôpital univer-sitaire de Ceuta, selon des sources de la

garde civile espagnole citée par des médias. Les mêmes

sources ont précisé que les migrants ont tenté avec «des pierres, des bâtons et d'autres outils rudimentaires» d'empêcher les agents de la garde civile de les intercepter afin de par-venir à leur objectif, celui d'atteindre le

territoire espagnol. L'enclave espagnole de Ceuta a enregistré durant cette année plusieurs assauts massifs de migrants africains voulant accéder à la péninsule

ibérique. Le premier janvier 2017, un millier de migrants ont pris d'assaut la double clôture frontalière de Ceuta mais aucun d'entre eux n'a réussi à passer de l'autre coté sauf deux migrants blessés qui ont été hospitalisés.

Le 17 février ainsi que le 20 du même mois, cette zone frontalière espagnole a enregistré deux assauts spectaculaires de migrants qui ont permis au total à prés de 800 migrants de réussir à entrer dans la ville de Ceuta.

SUISSE

Une alpiniste américaine meurt foudroyée dans les Alpes suisses



Une alpiniste américaine de 41 ans a perdu la vie dimanche après avoir été touchée par la foudre alors qu'elle progressait sur l'arête sud du Cervin (4.478 m) dans les

Alpes suisses, a indiqué la police. Elle faisait de l'alpinisme en compagnie d'un homme de 40 ans, a expliqué la police du canton du Valais dans un communiqué. Les enquêteurs n'ont pas souhaité donner la nationalité de cet homme, mais un porte-parole de la police a précisé qu'il ne s'agit ni d'un Suisse, ni d'un Américain. Les deux alpinistes ont été sur-

pris par un violent orage, au cours

duquel la femme a été mortellement foudroyée. Son compagnon de cordée a lancé l'alerte, mais «en raison des mauvaises conditions météo, les secouristes n'ont pu intervenir que six heures plus tard au moyen d'un hélicoptère», a expliqué la police, ajoutant qu'un médecin n'avait pu «que consta-ter le décès de la malheureuse».

Le même jour, un Allemand de 56 ans a fait une chute mortelle alors qu'il faisait de l'escalade dans le massif des Gastlosen, a indiqué la police bernoise dans un communiqué. Une enquête a été ouverte.

Mercredi 2 a

LE SPORT CHEZ LES SENIO

Depuis quelques années, les personnes de plus de 55 ans qui pratiquent une activité sportive sont de plus en plus nombreuses. De plus, les clubs sportifs voient de nombreux retraités grossir leurs rangs, pour se maintenir en forme, retarder les méfaits du temps qui passe et se distraire.

Passé 55 ans, quel type de sport peut-on pratiquer ? Quelles sont les précautions à respecter pour éviter les accidents ?

Pourquoi vieillir diminue-t-il les performances sportives?

Les causes du vieillissement sont extrê-mement complexes et les scientifiques travaillent encore pour tenter d'en éclaircir les mystères. En revanche, ses effets sur l'organisme et ses conséquences sur les capacités physiques sont bien connus.

Le vieillissement du système nerveux

À l'exception de quelques zones particu-lières, les cellules du cerveau et de la moelle épinière ne se renouvellent pas après les premières années de vie. Le nombre de cellules nerveuses, les neurones, diminue régulièrement. Ce phénomène concerne aussi les cellules des organes des sens. Les capacités sensorielles, très importantes dans la locomotion et la sensation du corps dans espace sont diminuées. La transmission de l'influx nerveux aux cellules musculaires perd aussi de son efficacité et de sa rapidité.

Le vieillissement des systèmes cardiovasculaire et pulmonaire

Avec l'âge, les parois des vaisseaux san-guins s'épaississent, perdent leur élasticité et durcissent, notamment à cause des dépôts de cholestérol et de calcium. Le nombre de capillaires (les vaisseaux très fins qui irriguent les organes) diminue aussi avec le vieillissement. Il s'ensuit pour le cœur une surcharge de travail pour faire circuler le sang correctement. Dans le même temps, les parois du muscle cardiaque perdent de leur élasticité et de leur capacité à se contracter efficacement.

L'élasticité de la cage thoracique et des noumons diminue et. même și les alvéoles pulmonaires grandissent, leur nombre diminue, ce qui réduit la surface consacrée aux échanges de gaz (oxygène et dioxyde de carbone) entre l'air et le sang. La mobilité de la cage thoracique est également amoindrie. ce qui réduit d'autant la ventilation des pou-



mons. Toutes ces modifications cardiovasculaires et pulmonaires diminuent l'apport de nutriments et d'oxygène aux organes (et donc aux muscles). La capacité à faire face aux efforts s'en trouve diminuée. Le débit maximal de prélèvement d'oxygène par un individu (le Vo2 max) passe de 44 à 50 ml par minute et par kg de poids à 20 ans, à 33 ml par minute et par kg à 70 ans.

Le vieillissement de l'appareil locomoteur

Avec l'âge, les muscles s'atrophient et leur force diminue. En théorie, la force maximale d'un individu est atteinte entre 20 et 30 ans. À 50 ans, elle a baissé de 10 à 20 % Au-delà de cet âge, elle décroît encore plus rapidement. Un homme jeune a, en moyenne, 36 kg de muscles. Il n'en a plus que 23 à 70 ans.

Les os perdent leurs sels minéraux au rythme de 2 à 3 % par an chez la femme à partir de la ménopause et 0,4 % par an chez l'homme : c'est l'ostéoporose. L'os devient plus friable, moins capable de soutenir les

efforts. Le cartilage des articulations perd une partie de sa capacité à retenir l'eau ainsi que sa souplesse et sa capacité à résister aux

frottements.

La lubrification des articulations est moins efficace. Les ligaments articulaires deviennent fibreux. La souplesse diminue de façon importante : de 30 à 50 % entre 20

Le sport est-il bénéfique pour les seniors ?

Débuter une activité physique ou sportive à partir de 55 ans offre de réels bénéfices pour la santé. Les bénéfices du sport sur le système car-

diorespiratoire des seniors Amélioration de la ventilation pulmo-

naire; Amélioration de l'irrigation et de l'efficacité cardiaque ;

Prévention des maladies coronariennes : Lutte contre l'hypertension artérielle ; Lutte contre le surpoids. Les bénéfices du sport sur l'appareil locomoteur des seniors

Préservation du tonus et de la masse musculaire:

Préservation de la souplesse tendineuse et articulaire :

Préservation de la coordination motrice

et des réflexes ; Maintien de l'équilibre et de la sensation du corps dans l'espace (prévention des chutes):

Préservation de la masse et de la densité osseuses. Les bénéfices du sport sur le système ner-

veux des seniors

Entretien de la vigilance.

Les bénéfices du sport sur le bien-être sychique des seniors Régulation du sommeil ;

Lutte contre la dépression et l'anxiété, meilleure confiance en ses capacités ; Lutte contre l'isolement.

Faut-il passer une visite médicale particulière avant le sport?

Si, après 40 ans, un examen médical est recommandé avant de débuter une nouvelle activité physique, cet examen est d'autant plus important après 50 ans.

Il ne doit donc pas se contenter d'être un examen de non contre-indication. Il est pré-férable d'aller chez un médecin du sport qui procédera à un examen approfondi du futur sportif senior : état clinique, exploration du souffle, ECG au repos et à l'effort, éventuellement ostéodensitométrie pour évaluer l'état des os. Il détectera ainsi d'éventuels problèmes locomoteurs, cardiaques ou pulmonaires. Il est souhaitable de subir un autre examen après trois à six mois pour mesurer la réaction du corps à la stimulation sportive. Un examen annuel est ensuite

Chez les femmes, un examen gynécologique permet de dépister un manque de tonus des muscles du périnée qui pourrait se traduire par des problèmes d'incontinence urinaire. Des exercices adaptés permettent de leur rendre leur tonicité

CHOISIR ET DÉBUTER UN SPORT APRÈS

noyen. ement optimal pour garder sa forme consiste à r, trois fois par semaine, un sport d'endurance environ 45 minutes. L'intensité de l'exercice doit

QUELS SPORTS RECOMMANDER AUX SENIORS?

De nombreux sports sont ouverts aux seniors. Sauf cas particulier, seuls sont contre-indiqués :

Les sports de combat, Les sports exposant à un risque important de chute

(ski alpin), Les sports qui exigent l'acquisition de gestes techniques complexes (sauf si ce sport est pratiqué depuis des années)

Les sports collectifs qui imposent un piétinement sur de longues périodes (risque de troubles veineux chez les personnes de plus de 70 ans).

Les sports nautiques comme la planche à voile ou la plongée sous-marine ne sont pas recommandés. Certains sports peuvent être pratiqués avec précaution : sports de raquette par

exemple. Lorsque les méfaits de l'âge, et en particulier l'arthrose, empêchent de continuer à pratiquer son sport préféré, il faut essayer de trouver une nouvelle activité qui apporte autant de plaisir. Des sports comme le golf, la randonnée, le vélo ou le ski de fond conviendront à ceux qui ne peuvent plus courir dans la

nature. Les adeptes de la

danse ou des activités de fitness pourront choisir des activités en salle moins intenses : danse de salon, taiji

juan, yoga, etc. Des associations proposent des activités sportives adaptées aux seniors : Fédération française d'éduca-tion physique et de gymnastique volontaire, Fédération française de la retraite sportive, etc.



La promenade, la marche et la randonnée chez les seniors

La marche freine ou pré-vient l'ostéoporose. Elle est donc particulièrement intéres sante après la ménopause. Les effets positifs sur le système cardiorespiratoire se font sentir avec une pratique plus spor tive se rapprochant de la randonnée

Néanmoins, tout kilomètre parcouru est bon à prendre Aller à pied faire ses courses, au cinéma ou chez un ami vau toujours mieux que de prendre sa voiture. Après 70 ans, la marche permet de préserver son niveau de forme même lorsque les capacités du cœur e des poumons deviennent limi-

La course à pied (jogging)

Elle est très bénéfique, car elle sollicite presque tous les muscles, le système cardiovas culaire et les articulations Cette pratique est cependant déconseillée aux personnes er surpoids, à celles qui ont des troubles cardiovasculaires graves ou à celles qui souffrent d'arthrose sévère de la hanche ou du genou

Le vélo

Il fait moins travailler les muscles et l'appareil locomo geant pour les hanches, les genoux et les chevilles, il es bien adapté pour ceux qui souffrent d'arthrose au niveau de ces articulations (sauf en cas d'arthrose sévère du genou) ou qui ont une surcharge pondé

En revanche, il ne permet guère de prévenir l'ostéopo rose. Attention à la compétition cachée entre amis! Ces défis qui démarrent souvent sur le ton de la plaisanterie peuvent amener à dépasser ses limites sans s'en rendre compte et pro voquer un accident cardiaque

La natation

Très recommandée, en par ticulier aux personnes souf frant d'arthrose, elle favorise la circulation sanguine, tonifie les muscles et maintient la coord nation motrice et l'endurance Pour être bénéfiques au cœur et aux vaisseaux, les mouve ments doivent s'effectuer avec suffisamment de force et de vitesse mais sans provoquer d'es soufflement

Le corps est porté par l'eau ce qui soulage les articulations des personnes en surpoids. Les personnes souffrant d'angine de poitrine (angor) doivent éviter de nager dans une eau trop froide et pénétrer dans l'eau progressivement pour ne pas déclencher de crise d'angor.

LE BILAN PHYSIQUE PRÉALABLE AU SPORT

Nous ne sommes pas tous égaux face aux différents sports. La morphologie, les capacités cardiaque et respiratoire, le sens de l'équilibre, la coordination motrice, mais également le profil psychologique, conditionnent le choix d'un sport. De plus, l'âge et la présence d'un handicap ou d'une maladie chronique, jouent un rôle dans ce choix. Mais avant de se lancer dans une pratique sportive, un bilan physique est nécessaire. Il doit être fait de manière sérieuse par un professionnel formé à la pratique de ce type de bilan de santé.

L'examen de non contre-indication à un sport

Un sportif qui souhaite participer aux activités d'un club affilié à une fédération sportive, et éven tuellement s'inscrire à des compétitions, doit obligatoirement avoir une licence. Pour l'obtenir de sa fédération, il devra fournir un certificat de non contre-indication délivré par un médecin. Ce certificat est habituellement valable pendant quatre mois après la visite de non contre-indication. Cet examen n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

Certaines activités, comme les boxes, les tirs, l'escrime ou le parachutisme, exigent un certificat de non contre-indication délivré par un médecin fédéral (agréé par la fédération sportive concernée).

De nombreuses disciplines (natation, vélo, jogging, etc.) peuvent se pratiquer sans licence. Il est toutefois fortement conseillé de passer un examen annuel chez son médecin pour s'assurer de son aptitude à les pratiquer. De plus l'inscription sans licence à certaines compétitions exige la pré-sentation d'un certificat de non contre-indication valide, datant de moins d'un an.

L'examen de non contre-indication est aussi l'occasion de s'as-surer que le sport choisi correspond bien à vos objectifs. Choisir un sport qui vous attire mais qui n'est pas tout à fait adapté à vos capacités physiques pourra ruiner toute envie de persévérer en cas de difficultés. À l'inverse, pratiquer un sport auquel vous n'aviez pas pensé auparavant mais pour lequel vous avez des aptitudes naturelles peut s'avérer ex-trêmement enrichissant.

Un futur sportif aura donc intérêt à bien préciser au médecin les raisons de son choix. Au moment de l'adolescence, le médecin et les parents ont un rôle fondamental à iouer dans l'orientation du ieune sportif vers un sport adapté à sa ouvelle morphologie et ses nouveaux centres d'intérêt

Testez vos capacités physiques

Quelques tests simples permettent de mesurer ses capacités spor-tives. Montez un escalier à allure modérée sur trois étages : un essoufflement dénote un manque

Allongé par terre, le dos bien à plat sur le sol, un petit oreiller sous la tête, amenez lentement vos iambes tendues à 45 cm au-dessus du sol et maintenez-les 10 secondes dans cette position. Si vous n'y parvenez pas, yous manguez de us musculaire au niveau des



abdominaux.

Essayez de faire quelques ompes pour vérifier le tonus musculaire de vos bras.

Assis sur une table, les pieds dans le vide, les bras tendus le long du tronc, posez vos mains de chaque côté de vos fesses et soulevez votre corps. Cet exercice exige une bonne musculature dorso lombaire. Levez-vous d'une chaise sans

vous servir de vos mains pour avoir une idée de l'état musculaire de vos jambes et de vos abdominaux.

Debout les jambes tendues penchez-vous en avant et touchez le sol avec vos mains pour évaluer la souplesse de votre colonne ver-

Restez quelques secondes en appui sur un pied, l'autre étant relié contre le genou, puis changez de pied, pour évaluer votre sens de

Comment se passe le bilan général?

Le bilan général préalable à la pratique d'un sport se déroule toujours selon le même schéma Les questions préalables au

Le médecin vérifie plusieurs points avec le patient :

Quels sont ses antécédents médicaux et chirurgicaux ? Existe-t-il des maladies familiales ? Quel est son passé sportif (cir-constances, problèmes médicaux

éventuels, etc.)? Quels sont les critères qui le oussent à choisir une discipline narticulière ? Est-ce son idée ? Estce celle de ses parents ? Est-ce lié à un rêve d'enfant ou à l'admiration d'un champion ? Est-ce une manière de s'abstraire du quotidien ou plutôt de se retrouver entre co-

Combien de temps pas compte-t-il passer à faire du sport ? Ses vaccinations sont-elles à

A-t-il récemment subi des evamens : analyses de sang (notamment pour dépister des maladies cardiovasculaires, le diabète ou des anomalies de la coagulation),

radiographies, etc. Ressent-il des symptômes à l'effort comme un essoufflement ou une douleur dans la poitrine en montant un escalier ?

Quels médicaments prend-il régulièrement?

L'examen général préalable au sport Une fois le patient dévêtu, son

oids et sa taille sont mesurés, puis le médecin va noter la présence éventuelle d'embonnoint

L'examen du cœur et des vais seaux chez le futur sportif L'auscultation du cœur permet

de mesurer la régularité de son rythme et de dépister la présence d'un souffle (qui indique une anomalie du fonctionnement du cœur). Certains exercices simples (par exemple, 30 flexions des ge noux en 45 secondes) permettent de voir si le cœur réagit bien à l'effort. Le pouls est pris à la fin de l'exercice puis après une minute de repos (il ne doit pas s'emballer et doit revenir rapidement à la nor-

Cet examen peut amener le médecin à orienter le natient vers un cardiologue pour contrôler de façon plus approfondie l'état du cœur par électrocardiographie (ECG, un examen qui mesure l'activité électrique du cœur) ou par échocardiographie (une échographie du cœur qui permet de déce-

ler des maladies non mises en évidence par l'ECG). Le cardiologue neut également lui faire subir une énreuve d'effort.

La mesure de la tension artérielle permet au médecin de dépis-ter une tension trop élevée (hypertension) ou trop faible (hy-potension). Un sujet hypotendu aura du mal à pratiquer un sport où il faut rester debout pendant de longues périodes. Un hypertendu devra éviter de pratiquer des sports intensifs et privilégier les sports d'endurance. La présence de varices contre-

indique les sports qui impliquent de rester debout pendant de longues périodes et les sports qui peuvent être à l'origine de coups sur les jambes (judo, ski alnin, nar exemple).

L'examen de l'appareil respira-

toire chez le futur sportif L'auscultation permet de déceler des bruits respiratoires caractéristiques de bronchite chronique ou d'asthme.

L'évaluation de la capacité vitale (la quantité maximale d'air qu'on peut expirer après une inspiration forcée) peut être faite en mesurant le périmètre thoracique (le tour de noitrine) en inspirant et expirant au maximum. La différence de périmètre doit être d'au moins 6 à 10 centimètres. Une mesure plus précise du volume pulmonaire mobilisable peut se faire avec un appareil (spiromètre) qui mesure la quantité d'air inspirée et expi-

Les contre-indications à la pratique d'un sport

Le médecin peut déclarer qu'un patient est inapte à la pratique d'un sport de manière temporaire, partielle ou définitive. Le premier cas concerne généralement des maladies aiguës comme les infections. Les contre-indications partielles sont destinées à éviter à un sportif de pratiquer une discipline qui pourrait aggraver un problème préexistant, par exemple des genoux mal alignés.

Les contre-indications définitives sont rares. Elles concernent les cas où la pratique sportive aggraverait considérablement l'état de santé du patient ou le mettrait en danger. Par exemple, une forte myopie contre-indique définitive ment la boxe (la forme de l'œil myope prédispose aux décollements de rétine en cas de choc), un rein unique contre-indique les sports de combat ou les sports vio-lents (la perte d'un rein due à un traumatisme ne pourrait être compensée par le rein restant), l'asthme et l'épilepsie contre-indiquent la plongée sous-marine, etc.

SOMALIE-ÉTATS UNIS Raids de l'armée américaine dans le sud de la Somalie: un élément d'Al-Shebab tué

L'armée américaine a confirmé lundi qu'elle avait mené une frappe de drones dans le sud de la Soma-lie samedi soir, tuant un éléments du groupe terro-

riste Shebab, ont rapporté des médias.

Le Commandement américain pour l'Afrique (Africom) a déclaré que l'opération réussie contre les éléments Shebab s'est produite près de Tortoroow dans le sud de la Somalie et qu'aucun civil n'a été blessé.

«Les Etats-Unis ont mené cette opération en coordination au constant par de l'acceptant de la commande de l'acceptant de

dination avec ses partenaires régionaux en réponse directe aux actions des Shebab, y compris des attaques

récentes contre les forces sonaliennes», a-t-il af-firmé dans un communiqué. Washington a déclaré que le groupe Shebab, qui fait allégeance à Al-Qaïda, se consacre à fournir un abri sécurisé pour les attaques terroristes dans le monde

«Shebab s'est engagé publiquement à planifier et à mener des attaques contre les Etats-Unis et nos alilés. Nous continuons à travailler en coordination avec nos partenaires et alliés somaliens pour démanteler systématiquement Al-Shebab et contribuer à la sta-bilité et à la sécurité dans toute la région», a expliqué

«Nous continuerons à évaluer les résultats de «Nous continuerons a évaluer les résultats de l'opération et fournirons des informations supplémen-taires, en cas de besoin. Les détails spécifiques sur les unités concernées et les actifs utilisés ne seront pas divulgués afin d'assurer la sécurité opérationnelle», a souligné l'Africom.

a souligné l'Africom. Le Commandement a indiqué que la frappe du sa-medi a été menée conformément à la proposition ap-prouvée par le président en mars, laquelle permet au Département de la Défense des Etats-Unis de mener une action mortelle contre Shebab dans un espace géo graphiquement défini d'hostilités actives avec l'appui de la force partenaire en Somalie.

MALAWI:

Mandat d'arrêt contre l'ex-présidente Joyce



Les autorités du Malawi ont émis lundi un mandat d'arrêt contre l'ancienne président Joyce Banda accu-sée d'être impliquée dans un gigantesque scandale de corruption dit du «Cashgate» qui avait secoué le pays en 2013 et précipité sa défaite. «Les preuves rassemblées par les services fiscaux

rendent l'ex-présidente suspecte d'abus de pouvoir et de blanchiment d'argent» dans l'affaire du «Cashgate» a déclaré James Kadadzera, porte-pa-

role de la police, cité par l'AFP. «Etant donné qu'il y a un besoin d'interroger l'ancienne présidente sur ces crimes supposés, un man-dat d'arrêt a été émis à son encontre», ajoute un com-muniqué de la police.

munique de la ponce. Ce mandat d'arrêt est effectif à partir de lundi, a pré-cisé M. Kadadzera. Selon la presse malawite Mme Banda a quitté le pays après sa défaite électorale en 2014 pour vivre aux Etats-Unis mais souhaitait bienfôt ren-trer au Malawi. En 2013, environ 30 millions de doltrer au Malawi. En 2013, environ 30 millions de dol-lars avaient disparu des caisses de ce petit pays pau-vre d'Afrique australe, dans des détournements im-pliquant des dizaines de fonctionnaires, hommes d'af-faires et dirigeants politiques. A la suite de ce scandale, de nombreux pays étran-gers avaient retiré leur aide au pays, une décision dé-sastreuse pour le Malawi dont le budget dépend à 40% de l'aide étrangère.

Cette affaire avait contribué à la défaite de la pré sidente Banda lors des élections de 2014 au profit de son adversaire Peter Mutharika qui s'était engagé à lut-ter contre la corruption. Quatre personnes ont depuis été condamnées à des peines de prison pour leur implication dans le «cashgate».

CENTRAFRIQUE:

La solution à la crise doit passer par le processus politique

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a affirmé lundi que l'ONU poursuivait ses efforts pour renforcer les moyens de la force de la Mission onusienne en Centrafrique (MINUSCA) tout en rappelant que la solution à la crise passe par le processus politique.

«La dimension sécuritaire est importante mais elle n'est qu'une partie de la solution. L'autre réponse, la plus pertinente, c'est le processus poli-tique», a déclaré le secrétaire général adjoint à la fin de sa visite de 48 heures

en République centrafricaine. Pendant son séjour, Jean-Pierre Lacroix s'est entretenu avec le président centrafricain, le Premier ministre, le vice-président de l'Assemblée nationale, le chef de la diplomatie, la plate-forme religieuse, le corps diploma-tique ainsi que la MINUSCA, selon un communiqué rendu public lundi par l'ONU sur son site.

Le secrétaire général adjoint a dit avoir évoqué, avec ses interlocuteurs, les efforts de paix en cours notam-



ment l'accord de Rome sous l'égide de la communauté Sant'Egidio et l'initiative de l'Union africaine, soutenue par les Nations unies, et rappelé qu'ils de-vront «être mis en oeuvre en coordina-tion avec les autorités de la RCA».

«Nous avons besoin d'un leadership centrafricain pour que ces processus puissent se poursuivre et progres-ser», a-t-il ajouté, soulignant l'impor-tance de l'appropriation nationale.

Il a également annoncé l'arrivée prochaine de Casques bleus de la Tanzanie ainsi que de la Zambie. Selon lui, ces effectifs ainsi qu'une plus grande flexibilité dans le redéploiement de la Force permettront de mieux protéger

les populations. «La MINUSCA applique son mandat robuste et se réorganise pour l'appliquer davantage», a-t-il souligné. M. Lacroix a en outre souligné l'importance des Forces ar-mées centrafricaines (FACA) dans le cadre de la sécurisation du pays, en rap-pelant le travail conjoint entre les autorités centrafricaines et la MINUSCA, en vue du déploiement de ces forces, ainsi que les aspects qui y sont liés comme le cadre budgétaire, les zones de déploiement ou les questions logistiques. Il a par ailleurs appelé à un dé-ploiement des autorités civiles dans les préfectures, dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat.

LIBERIA: -

20 candidats en lice pour la présidentielle du 10 octobre prochain

La commission électorale du Li-La commission electorale du Li-beria a annoncé que 20 candidats, dont l'ex-star du foot George Weah et un ancien chef de guerre, brigueraient la succession de la présidente Ellen Johnson Sirleaf à l'issue d'une cam-pagne marathon qui a débuté lundi.

Après deux mandats successifs. Mme Sirleaf, 78 ans, première femme élue chef de l'Etat en Afrique en 2005, rédue en 2011 après avoir obtenu le Prix Nobel de la Paix, ne pourra pas se re-présenter à la présidentielle du 10 oc-tobre, combinée à un scrutin législatif. Aucun favori ne se détache claire-

ment pour ces élections, les premières dont la sécurité relèvera des forces libériennes, et non plus des Casques bleus de l'ONU, qui leur ont rétrocédé cette responsabilité en juin 2016 et dont la mission doit s'achever pro-chainement. Le président de la com-

mission électorale (NEC), Jerome Korkoya, a rappelé aux partis et candidats leur «engagement en faveur d'élec-tions pacifiques» dans ce pays anglophone encore marqué par une san-glante guerre civile - 250.000 morts en-tre 1989 et 2003 - puis ravagé pendant deux ans par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui a pris fin en juin

«Je suis entièrement prêt à prendre la présidence cette fois-ci», a déclaré le plus célèbre des prétendants, l'an-cienne gloire du football et sénateur George Weah, battu par Mme Sirleaf en 2005, puis de nouveau en 2011 comme

candidat à la vice-présidence. L'ancienne star du PSG et du Milan AC, unique Ballon d'or africain à ce jour, se présente sur un ticket avec la sénatrice Jewel Taylor, ex-épouse de l'ancien président (1997-2003) Charles Taylor. Chef de guerre pendant le conflit au Liberia, condamné en 2012 à 50 ans de prison pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis lors de la guerre civile en Sierra Leone voisine (1991-2001), Charles Taylor conserve une réelle influence dans son pays.

Un autre prétendant est l'ex-chef de milice Prince Johnson, aujourd'hui minice Prince Joinson, aujourd nui sénateur. L'actuel vice-président, Jo-seph Boakai pourra compter sur l'ap-pui mesuré de Mine Sirleaf. Le magnat de la téléphonie mobile Benoni Urey et un ancien dirigeant de Coca-Cola pour l'Afrique, Alexander Cummings, sont également candidats. Enfin, l'unique femme en lice, MacDella Cooper, 40 ans, a créé en 2004, après une carrière dans la mode aux Etats-Unis, une organisation caritative venant en aide aux enfants abandonnés

SAHARA OCCIDENTAL: —

L'ASVDH dénonce les tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant sahraoui pour le droit à l'autodétermination

L'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) a condamné, dans son rapport préliminaire sur le procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, «les tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant sahraoui en faveur des droits élémentaires du peuple sahraoui, no-tamment le droit à l'autodétermination.

L'association sahraouie qui a rendu compte dans son rapport, repris lundi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), de toutes les étapes du procès des détenus du groupe de Gdeim Izik a indiqué que de nombreuses irrégularités avaient émaillé le procès, faisant état de la partialité de la cour et de son in-capacité à assurer aux détenus un

procès équitable. Dans son rapport, l'association a fait part de sa «pro-fonde inquiétude» quant à la tour-nure des événements, soulignant qu'«aucune condition d'un procès équitable n'avait été réunie et les peines prononcées étaient les mêmes que celles du tribunal militaire, ce que cenes du tribuiar infinarie, ce qui montre que le but du nouveau procès n'était pas de faire appliquer la loi mais de confirmer le verdict militaire par une cour civile».

Pour l'association, les peines sont

«politiques par excellence». L'association a, par ailleurs, exhorté les instances onusiennes compétentes, les parlements continentaux et régionaux, les Etats et les organisations de la société civile, notamment de défense des droits de l'Homme, à suivre ce dossier et à faire pression sur le Ma-roc pour assurer à ces détenus un procès équitable en accord avec les chartes et traités internationaux

En raison de leur participation au camp de Gdeim Izik (démantelé avec violence par les forces d'occupation marocaines le 8 février 2010), 24 mili-tants sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison. Le 27 juillet 2016, la Cour de cassa-

tion a cassé ce jugement et renvoyé l'af-faire devant la Cour d'appel de Rabat. Le nouveau procès, qui a commencé en décembre 2016, s'est terminé le 10 juillet 2017 par un verdict qui reconduit les peines prononcées par le Tribunal militaire marocain.

NUCLÉAIRE SUR LA PÉNINSULE CORÉENNE :

L'ambassadeur chinois à l'ONU appelle à des solutions négociées

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Liu Jieyi, a appelé à des solutions négociées pour résoudre le problème nucléaire dans la péninsule coréenne, soulignant que la Chine s'opposait fermement à toute violation des résolutions du Conseil de sécurité.

Le diplomate chinois a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse tenue lundi, marquant la fin de la prési-dence chinoise du Conseil de sécurité pour le mois de juillet.

M. Liu a déclaré que la

Chine s'opposait ferme-ment à toute violation des résolutions du Conseil de sécurité, dont les essais nucléaires et les tests de missiles balistiques par la République populaire



démocratique de Corée (RPDC). La Chine a exhorté la RPDC et les autres pays concernés à ne pas exacerber les tensions pas exacerber les tensions dans la péninsule coréenne, en évitant «les mots et les actes qui pour-raient aggraver la situation dans la région, ce qui va à l'encontre des objectifs du Conseil de acquirité Conseil de sécurité.»

«Notre objectif est de réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne, de maintenir la

paix et la stabilité dans la péninsule et de rechercher des solutions négociées par des dialogues et des consultations», a affir l'ambassadeur chinois. . a affirmé

«La Chine s'oppose aux conflits ou aux guerres dans la péninsule», a-t-il souligné

«Essentiellement, si on généralise le contenu des résolutions pertinentes, elles contiennent des sanctions pour faire face aux programmes balistique et nucléaire en RPDC», a-t-il ajouté. Les relations économiques normales devraient être mainte-nues, et les résolutions ne devraient pas avoir de conséquences humanitaires négatives sur les civils en RPDC, a poursuivi M. Liu.

«La Chine n'a pas cessé de travailler pour tenter d'initier une solution négociée au problème de dénucléarisation, de paix et de stabilité», a-t-il insisté.

«Ce faisant, nous avons proposé une solution com-binée, incluant le 'gel pour gel', la 'suspension pour suspension' et la dénucléarisation pour la paix ou le mécanisme de sécurité sur le terrain», a-t-il ajouté.

Au cours de cette confé-rence de presse, l'ambas-sadeur chinois a également déclaré à la presse que la Chine travaillait avec la Fédération de Russie pour présenter une feuille de route pour la mise en oeuvre de la paix régionale et des objectifs du Conseil de sécurité.

VENEZUELA:

Maduro rejette des sanctions américaines



Le président du Venezuela Nicolas Maduro a rejeté lundi soir des sanctions américaines le visant après l'élection d'une Assemblée constituante. «Qu'ils prennent les sanctions qui leur plai-sent, mais le peuple vénézuélien a décidé d'être libre», a affirmé M. Maduro, en réaction à ces sanc-

Le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, cité plus tôt dans un communiqué de son ministère, a annoncé le «gel» de «tous les avoirs» que possèderait le président vénézuélien aux Etats-Unis au lendemain de l'élection de l'Assemblée constituante au Venezuela.

Le scrutin a été boycotté par l'opposition qui estime que cette institution ne vise qu'à prolonger le pouvoir de M. Maduro dont le mandat s'achève en 2019. La Constituante de 545 membres, qui doit diriger le pays pour une durée indéterminée, doit s'installer mercredi au siège du Parlement dominé

s'installer mercredi au siège du Parlement dominé depuis 2016 par l'opposition, qui ne reconnaît pas la nouvelle Assemblée. M. Maduro a qualifié d'historique le scrutin auquel ont participé selon les autorités plus de hui millions d'électeurs, soit 41,5% du corps électoral. Plus que les 7,6 millions de voix réunies par l'oppo-sition le 16 juillet, lors d'un référendum contre le projet de Constituante. projet de Constituante.

TURQUIE/ÉTATS-UNIS La Turquie dénonce des propos de l'envoyé américain anti-Daech

La Turquie a dénoncé hier des déclarations de l'envoyé américain auprès de la coalition interna-tionale combattant le groupe terroriste autopro-clamé «Etat islamique» (El/Daech) laissant enten-dre qu'Ankara avait toléré l'émergence d'un bas-tion du réseau terroriste Al-Qaida près de sa frontière en Svrie.

Lors d'une allocution jeudi au Middle East Institute à Washington, l'envoyé américain, Brett McGurk, avait laissé entendre que les actions de la Turquie avaient indirectement permis à des fac-tions liées à Al-Qaida, comme l'ex front al-Nosra de s'emparer de la province d'Idleb dans le nord de la Syrie. «Idleb constitue aujourd'hui un gros problème. C'est un sanctuaire pour Al-Qaida tout près de la frontière de la Turquie. C'est un sujet dont nous allons évidemment discuter avec les Turcs», avait-il dit.

Ibrahim Kalin, porte-parole du président turc Recep Tayyip Erdogan a vivement dénoncé mardi ces propos, les qualifiant d'«inacceptables». «Une telle allusion tentant d'associer la Turquie

avec cette organisation terroriste à Idleb est inac-ceptable», a-t-il dit lors d'un entretien télévisé.

Les propos du responsable américain n'ont pas été tenus «avec une bonne intention», a-t-il ajouté. Le ministère turc des Affaires étrangères avait

protesté dès dimanche contre les déclarations «provocantes» de M. McGurk, en conflit avec Ankara qui voit d'un mauvais oeil les liens qu'il Ankara qui voit d'un maturais den les nens qu'in entretient avec les milices kurdes syriennes considérées par la Turquie comme un prolongement des séparatistes turcs du PKK (interdit).

Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu avait même appelé en mai au départ de

M. McGurk mais Washington avait répliqué en réi-térant son soutien à son émissaire.

Les Etats-Unis considèrent les milices kurdes syriennes des YPG comme les seules forces locales capables de lutter au sol contre Daech et leur fournit des armes, au grand dam de la Turquie.

TURQUIE:

Ouverture du plus grand procès de putschistes présumés

Le procès de près de 500 per-sonnes soupçonnées d'avoir pris part au coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016 en Turquie s'est ouvert hier, ont rapporté des médias.

L'audience se déroule dans la prison de Sincan, où une immense salle pouvant accueillir plus de 1.500 personnes a été aménagée spécialement pour la tenue de procès géants liés au putsch manqué il y une année, selon

putsch manque il y une annec, scioni les médias.

Les prévenus sont soupçonnés d'avoir orchestré le coup manqué contre le président Recep Tayyip Erdogan depuis une base aérienne au nord-ouest d'Ankara, présentée comme le centre de commandement

des putschistes.
C'est depuis cette base à Akinci, affirment les autorités, que les ordres ont été donnés aux pilotes de l'armée de l'air qui ont bombardé le parle-ment et le palais présidentiel dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016.

Parmi les suspects qui sont jugés, 461 sont en détention, sept autres

sont en fuite alors que les autres com-

paraissent libres.

Le principal suspect jugé par contumace est le prédicateur Fethullah Gülen, (exilé aux Etats-Unis), accusé par Ankara d'être l'instigateur du putsch, ce que ce dernier dément.

dément.

Adil Oksuz, considéré comme le chef opérationnel des putschistes, est lui aussi en fuite. Il avait pourtant été arrêté après le coup avant d'être libéré sur ordre d'un juge.

Son second, l'homme d'affaires Kemal Batmaz, détenu dans une prison près d'ablara sera en revanche.

son près d'Ankara, sera en revanche ent au tribunal.

L'ancien chef de l'armée de l'air Akin Ozturk figure lui aussi parmi les suspects déjà en détention. Avec d'au-tres accusés, il est jugé dans plusieurs

procès en lien avec le putsch manqué Plusieurs chefs d'accusation ont été retenus contre les suspects, allant de tentative d'assassinat de M. Erdogan à violation de la constitution. Le chef d'état-major, le général

Hulusi Akar et d'autres hauts gradés de l'armée avaient en outre été séquestrés sur la base d'Akinci par des militaires factieux avant d'être relâchés le 16 juillet 2016 au matin.

Un imposant dispositif de sécurité a été déployé pour l'audience, mobilisant 1.130 agents de sécurité à l'intérieur et aux abords de la salle, selon l'agence Anadolu

En mai, un autre procès impliquant plus de 200 instigateurs présu-més du putsch manqué s'y était ouvert sous haute sécurité. Un procès similaire pour quelque 330 suspects avait débuté en février dans la même salle d'audience.

Quelque 250 personnes avaient été tuées lors de la tentative de coup d'Etat, ainsi que 24 putschistes présu-

Plusieurs procès de putschistes présumés se sont ouverts ces derniers mois en Turquie où plus de 50.000 personnes soupçonnées d'être liées au réseau Gülen, ont été arrêtées depuis la tentative de coup d'Etat.

Au moins 60 civils tués dans des frappes aériennes de la coalition internationale

Au moins 60 civils ont été tués dans des frappes aériennes de la coalition internationale conduite par les Etats-Unis dans la province de Deir ez-Zor, dans l'est de la Syrie, a rapporté hier l'agence de presse syrienne Sana.

Ces dernières heures, la coalition a lancé des frappes contre plusieurs villages et villes à l'est de la Syrie, dans la province de Deir ez-Zor, a indiqué l'agence.

Cette «agression est un massacre. avec plus de 60 personnes tuées et des dizaines d'autres, majoritairement des femmes et des enfants, blessées». a dit la même source.

Ces raids interviennent moins de

48 heures après les frappes de la coalition américaine ayant visé un hôpital de la ville de Boukamal, dans la banlieue de Deir ez-Zor, tuant six civils, dont des femmes et des enfants, et en blessant des dizaines d'autres.

La coalition antiterroriste dirigée par les Etats-Unis mène une offensive contre les positions du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le nord de la Syrie

depuis 2014.
Le ministère syrien des Affaires étrangères a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à dissoudre cette coalition, affirmant que l'alliance a été formée sans l'accord du gouver-

nement syrien. Damas affirme également que cette coalition a été formée en dehors dun cadre de l'ONU soulignant que le Conseil de sécurité a la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité au niveau mondial et doit donc mettre fin aux «crimes» de la coalition mais aussi veiller à l'appli-cation des résolutions du Conseil ayant trait à la lutte contre le terrorisme. Selon l'agence Sana, les frappes de la coalition internationale ont fait des centaines de victimes parmi les civils à travers de nom-breuses villes et villages relevant de la province de Deir Ezzor dont Zianat, Djebour, Hassaket et Boukmal, les 3, 12, 18, 24, 27, 29 et 30 juillet 2017.

FIOFA 2017:

«En attendant les hirondelles» de l'Algérien Karim Moussaoui décroche le grand prix «Wihr d'or»

Le film «En attendant les hirondelles» de l'algérien Karim Moussaoui a décroché le «Wihr d'or», grand prix du Festival international d'Oran du film arabe, dont la 10e édition a pris d'Oran du lillin arabe, doit la foe edition a pris fin dans la soirée du lundi lors d'une cérémonie organisée au théâtre de verdure Hosni-Chakroune d'Oran. Le jury de cette section présidé par le tuni-

sien Farid Boughdir a également décerné le prix du meilleur réalisateur à Karim Moussaoui.

Sept autres mentions spéciales ont été attribuées pour récompenser divers volets d'un

Il s'agit de la mention de la meilleure photo revenue au marocain Adel Ayoub pour le film «A la recherche du pouvoir perdu», des meilleurs espoirs masculin et féminin pour les algériens Mehdi Ramdani et Hania Amar dans le film «En attendant les hirondelles», du meilleur rôle secondaire attribué à la tunisienne Doria Achour dans le film «Demain dès l'aube».

La mention spéciale du meilleur scénario pour «Nuts» de la libanais Henri Bargès, celle de la meilleure actrice attribuée à la libanaise

Darine Hamzé pour son rôle dans «Nuts».

La mention spéciale pour le meilleur rôle a été attribuée au syrien Ayamen Zidane dans le film «Le père» de Basil El Khatib.

Le prix du jury a été décerné à la production algéro-tunisienne «Augustin, le fils de ses

larmes» de l'égyptien Samir Seif. Dans la catégorie «court métrage», le président de jury de cette section, l'algérien Karim Traïdia, a relevé la haute qualité des 10 œuvres Traîdia, a relevé la haute qualité des 10 œuvres en compétition au point où il était difficile de départager entre les films projetés à la cinémathèque d'Oran. Le grand prix a été attribué exquo à «Five boys and wheel» (Cinq enfants et une roue) du palestinien Saad Zagha et «Waadtek» (Je t'ai promis) de l'Algérien de Mohamed Vergui. Le jury a également décerné une mention spéciale à «Antirêve» du marocain et «Bananouna» de l'égyptien Nadji Ismaïl Mohamed. Mohamed.

Enfin le prix du jury est revenu à «Nyerkouk»

du soudanis Mohamed Kordofani.

Dans la section «documentaire» qui a vu la selection de 10 œuvres, le jury présidé par le palestinien Michel Kheliff, a porté son choix sur «La chasse aux fantômes» du palestinien Raed «La crasse aux tantonies» du paresumen naeu Andhouni. Le même jury a également attribué des mentions spéciales pour «Enquête au Paradis» de l'algérien Merzak Allouache, «Mayl ya ghzaiel» de la libanaise iliane al Raheb, Ata troupe» de l'irakien Djaafar Al Bakker et «Youcef Chahine, le cinéme et l'Algérie» de l'al-gérien Salin Agyar, Dama et seriou apaporama «Toucer Chaimle, le Chiena et l'Algerie» de l'ai-gérien Salim Aggar. Dans la section epanorama du film court», introduite pour la première fois à l'occasion de cette 10ème édition, le prix d'en-couragement est revenu au film «Human» alors que le film «Comment s'est déroulé ton annique le film «Comment s'est deroule ton anni-versaire» de l'algérien Mohamed Zaouech a remporté le prix d'encouragement dans la caté-gorie œuvres réalisées à l'aide d'un téléphone mobile. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, d'un représentant du ministre de la Culture, des autorités locales et de nombreux représentants du monde des arts et de la culture nationale et arabe.

A cette occasion, le commissariat du FIOFA a décerné un trophée de mérite au Président de la decerne un tropnee de merite au President de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour sa contribution au développement et à la promo-tion de la culture. Cette distinction a été remise au responsable de la commission de la médaille du mérite artistique au niveau de la Présidence de la République.

Le commissariat du FIOFA a honoré, lors de cette cérémonie de clôture, le comédien égyptien Izzet Al Alaïli, la comédienne et chanteuse libanaise Hayam Younes, ainsi que le réalisa-teur égyptien Magdi Ahmed pour son film «Mawlana» , projeté en hors compétition et en avant- première mondiale ainsi que l'équipe du film «BenBadis» , une production algérienne réalisée par le syrien Bassel El Khatib.

CINÉMA

Clôture de la dixième édition du Festival international d'Oran du film arabe

La dixième édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) s'est clôturée dans la soirée du lundi avec une cérémonie à laquelle ont assisté des figures du cinéma arabe, marquée par la consécration du long métrage «En attendant les hirondelles» de l'algérien Karim Moussaoui qui a décroché le grand prix «Wihr d'or».

Organisée du 25 au 31 juillet, cette édition a été marquée par la création de plusieurs rubriques et un pro-gramme diversifié, en plus de la projection 31 œuvres en compétition dans trois catégories (longs métrage,

courts métrages et documentaires). Elle a consacré un large espace à d'autres rubriques ayant permis aux fans du 7ème art de redécouvrir des grands classiques du cinéma.

Plusieurs pays ont participé à cette manifestation culturelle internationale: Palestine, Tunisie, Maroc, Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, Liban, Arabie Saoudite, Mauritanie, Soudan et Bahreïn et Iran.

L'Algérie a participé avec trois longs métrages en compétition met-tant en lice 11 autres films dont un concrétisé dans le cadre de la co- pro-duction avec la Tunisie, «Augustinus, fils de ses pleurs» du réalisateur égyptien Samir Seif, ainsi que deux autres «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui et «El Achik» de Amar Si Fodhil.

Parmi les dix courts métrage en lice à cette édition, figure un seul film algérien «Waadek» de Mohamed Yarghi.

En outre, le pays hôte a pris part avec trois documentaires parmi dix en comppétition, en l'occurrence «Tahqiq fil Djenna (Enquête au para-dis) de Merzak Allouache, «Youcef Chahine et l'Algérie» de Salim Aggar et «Hizam» (ceinture) de Hamid Benamra.

Des jurys ont été constitués de grands noms dans le domaine de la mise en scène, du scénario et de la critique cinématographique. Le jury du



long métrage est présidé par Farid Boughdir, celui du court métrage par Karim Traidia et celui du documentaire par Michel Khelfi.

De nouveaux films arabes ont été

projetés dont le film égyptien «Moulana» de Magdi Ahmed Ali qui a suscité une controverse et le film syrien «Lilit» de Ghassan Chemit, en plus du panorama du court métrage et du film mobile. Le FIOFA a été marquée cette

année par la projection de sept films de dessins animés au profit des enfants d'orphelinat en utilisant des techniques de haute technologie dont le cinéma 3D.

Les détenus des établissements pénitentiaires d'Oran ont eu leur part du programme de cette manifestation

Des films de renommée arabe et mondiale leur ont été projetés dont surtout ceux abordant l'histoire et la vie de personnalités historiques algériennes. Les jeunes fans du 7ème art ont participé à des ateliers de forma-tion dans les domaines de la mise en scène, du tournage et du scénario, notamment.

Des experts et cinéastes ont pris part à des conférences-débat traitant des aspects du 7ème art dont l'archive, la numérisation cinématogra-phique, la critique, les droits d'auteur

et le cinéma et la mémoire. En outre, des projections de films ont été organisées dans des espaces ouverts, surtout que le festival a coïncidé avec la saison estivale, notam-ment au jardin méditerranéen d'Oran, à Mascara et à Mostaganem où le public a suivi des films dont «Ben Badis» de Bassil Khatib.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été mise à profit pour hono-rer plusieurs personnalités du cinéma arabe dont l'acteur Hassan El Hassani plus connu sous l'appellation

USA - CANADA

«Dunkerque» garde la tête du box-office nord-américain

«Dunkerque», l'épopée de l'évacuation de 400.000 soldats britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale, s'est maintenu en tête du box-office nord-américain tandis que «Valérian» de Luc Besson plongeait encore plus bas, selon des chiffres définitifs publiés lundi par Exhibitor Relations

Le film du réalisateur britannique Christopher Nolan, ovationné par la critique et qui reste au sommet une semaine après sa sortie, a récolté 26,6 millions de dollars ce week-end dans les salles obscures américaines et canadiennes, soit 101,3 au total. Il est talonné par une nouveauté, «Le monde secret des émojis», une «app-aventure» dans laquelle ces bonshommes représentant les expres sions faciales et des émotions prennent vie.

Ce film d'animation a rapporté 24,5 millions pour son premier week-end à l'affiche malgré des critiques abyssales: il n'a récolté que 7% d'opinions favorables sur l'agrégateur de critiques Rottentomatoes.Com.

La comédie «Girls Trip», avec Queen Latifah et Jada Pinkett Smith, la femme de Will Smith, recule en troisième position, avec 19,6 millions pour sa deuxième semaine sur grand écran. Au total, le film a généré 65,1 millions.

MUSIQUE

Le chef d'orchestre suisse Philippe Jordan sera chef de l'Opéra de Vienne à partir de 2020

Le chef d'orchestre suisse Philippe Jordan, actuel directeur musical de l'Opéra national de Paris, prendra en 2020 le poste de directeur de la musique de l'Opéra de Vienne, a

annoncé lundi l'institution autrichienne. Il devra former un duo avec le directeur général de l'Opéra (Staatsoper), l'Autrichien Bogdan Roscic, qui prendra ses fonctions en même temps que lui. La nomination de M. Roscic, 52 ans, actuel président du label Sony Classical, avait été annoncée il y a quelques mois. C'est le Français Dominique Meyer, 61 ans, qui dirige actuellement l'institution pour un deuxième mandat consécutif qui s'achèvera en 2020.

L'opéra n'a plus de directeur musical attitré depuis la démission, fin 2014, du chef d'orchestre autrichien Franz Welser-Möst.

Philippe Jordan, 42 ans, «compte parmi l'un des rares chefs de premier plan qui depuis le début de leur carrière se sont tournés vers le répertoire lyrique», a salué Bogdan Roscic en annoncant sa nomination.

Le dirigeant suisse, fils du maestro Armin Jordan, s'inscrit de cette manière «dans la tradition des musiciens de



renom qui ont façonné cette maison». Philippe Jordan, sous contrat avec l'Opéra national de Paris depuis la saison 2009-2010, passe pour y avoir forgé une belle alchimie avec un orchestre qu'il a contribué à hisser parmi les formations les plus reconnues

60^E ANNIVERSAIRE DES 11 CHOUHADA GUILLOTINÉS À AÏN BESSAM Le moudjahid condamné à mort Ali Drafli honoré par Machâal El-Chahid

Le moudjahid condamné à mort par les autorités judiciaires coloniales, Ali Drafli, a été honoré hier à Ain Bessam (Ouest de Bouira) lors d'une cérémonie organisée par l'association Machâal El-Chahid à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire des 11 chouhada guillotinés par l'armée coloniale.

Dans une brève allocution prononcée en présence de plusieurs compagnons d'arme et autres moudjahidine de la région du centre du pays, le président de l'association organisatrice de cet évènement, Abbad Mohamed, a rendu un vibrant hommage au moudjahid, louant ses valeurs de courage et

de patriotisme.

«Drafli Ali restera un symbole de natio nalisme et de lutte pour la liberté et l'indé-

Ammi Ali a préféré sacrifier sa vie pour libérer le pays du joug colonial, et mainte-nant c'est à nous de reconnaître l'ampleur de ses sacrifices en lui rendant cet hom-

mage», a souligné M. Abbad lors du Forum de la mémoire or ganisé par l'association Machâal El-Chahid et le Quotidien El-Moudjahid en collabora-tion avec l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM).

L'enseignant Mohamed Lahcen Zghidi a, pour sa part, saisi cette occasion historique pour rendre un hommage appuyé à «cet homme courageux qui a pu échapper en 1960 à la guillotine en s'évadant de la prison d'Angers (France) en compagnie de quatre autres moudjahidine, eux aussi condamnés

Des témoignages similaires ont été livrés par ses compagnons d'arme présents à cette rencontre. Le 02 janvier 1935 à Ain Bessam, Ali Dra-

fli, restera une fierté pour toute la région du centre du pays, et l'un des hommes coura-



geux avant défié l'atrocité de l'armée coloniale via une série d'actions armées menées contre l'ennemi aux environs d'Ain Bessam. selon le témoignage de M. Zghidi, qui appelle les jeunes générations à œuvrer de façon à préserver la mémoire de ces héros.

De son côté, et malgré son âge avancé et son mauvais état de santé, Ali Drafli a pu livrer les secrets de son combat contre les forces coloniales et les raisons de son emprisonnement et de sa condamnation à mort.

«En 1957, nous étions un groupe de 11 Moudjahidine opérant dans la zone de Sidi Slimane près de Médéa.

Un accrochage avait eu lieu avec l'ennemi. Six de nos compagnons furent assassinés

et trois autres arrêtés dont moi-même».

«Les forces coloniales nous ont conduit par la suite à la prison de Lambèse (Batna) avant qu'elles nous transfèrent par la suite à la prison d'Angers en France, les autorités judiciaires coloniales nous ont condamné à mort, alors que nous étions âgé de 21 et 25 ans», se rappelle-t-il. Ali Drafli reconnaît avoir été terrifié à

l'idée de mourir la tête coupée, mais le fait que «le sacrifice pour la liberté du pays en valait la peine a beaucoup atténué de ma

«L'attente de la mort était insupportable. Nous vivions chaque minute qui passait

en attendant l'aube comme une éternité, car nous ne savions pas, de surcroît, qui d'entre nous allait être exécuté», se rappelle M. Drafli, actuellement vice-président de l'Association nationale des anciens condamnés

«Ceux qui restaient dans la cellule au moment de l'exécution de l'un des compa-gnons vivaient cet instant tiraillés entre la peur, la terreur, l'angoisse et même la déprime pour certains, mais c'est le sentiment de révolte contre l'injustice et la répression de revoite contre i missuce et a repression françaises qui prenaît à chaque fois le des-sus», ajoute-t-il. La guillotine lui donne actuellement la chair de poule. Cette réaction émotionnelle apparaît au

grand jour lorsqu'il se met face à cette ma-chine à couper les têtes, lors de ses multiples visites au Musée central de l'armée où elle

est exposée à l'attention du public. «Notre détermination et volonté de lutter pour l'indépendance du pays était

C'est ce qui nous avait encouragé à penser sérieusement pour fuir la prison d'Angers malgré la sévère garde qui régnait au-

Et en 1960 nous avions pu fuir en compagnie de quatre autres condamnés à mort, à cet époque-là», se souvient-il, avant de sai-sir cette occasion pour réitérer son appel aux jeunes générations à travailler davantage pour protéger l'Algérie et la préserver contre toute menace.

AÎN DEFLA:

Un vibrant hommage rendu aux martyrs Tayeb Bougacemi, Mohamed Zaâmoum et Aïssat Ídir

Un hommage appuyé a été rendu à Aïn Defla aux martyrs Tayeb Bougacemi dit Tayeb Djoughlali, chef de la Wilaya VI, Mohamed Zaâmoum, dit Si Salah chef de la Wilava IV et Aïssat Idir. fondateur de l'Union géné-rale des travailleurs algériens (UGTA), tombés au champ d'honneur un mois de juillet durant la Révolution armée pour libérer le pays. Le parcours héroïque et la clairvoyance de ces symboles qui ont marqué de manière indélébile la Révolution armée ont été mis en évidence par les conférenciers qui se sont relayés à la tribune, au cours de cette rencontre abritée par la salle de conférences de la direc-tion locale des moudjahi-

Pour le vice-président de la Fondation de la Wilaya IV historique, Boukadoum Bel-ghalem, ces martyrs, qui ont inscrit leurs noms en let-tres d'or dans la mémoire de l'histoire, ont démontré qu'ils étaient de grands stra-tèges dans la manière de mener la lutte.

Soutenant que leur par-cours héroïque ne peut être résumé en une ou deux heures de temps, le même responsable a fait remarquer que le dénominateur commun à ces symboles réside dans le fait qu'ils soient tombés au champ d'honneur au cours du mois de



juillet lors de la glorieuse Révolution armée

Il a souligné qu'à la faveur de la témérité et de l'abnéga-tion que ces héros ont insufflé au peuple, celui-ci n'a jamais accepté d'être avili, réalisant plus que jamais que la liberté ne s'octroie pas, mais qu'elle s'arrache.

Le responsable local de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Benmira Mohamed Nadjem, a, de son côté, indiqué que la commémoration des évènements se rapportant à la Révolution du peuple algérien doit être mise à profit pour faire ancrer les idéaux pour lesquels des centaines de milliers de martyrs se sont sacrifiés.

Il a dans ce contexte estimé nécessaire que les générations futures puissent sai-sir l'immensité des sacri-fices consentis pour que l'Algérie vive libre et indépen-dante, appelant à tirer profit des nouvelles technologies de l'information pour répandre cette réalité.

Le moudjahid Bensmaïli Mohamed a, pour sa part, noté que la jeunesse algé-rienne fut l'élément essentiel pour le recouvrement de la souveraineté et le retour de l'Algérie dans le concert des nations, faisant remarquer que cet état de fait n'a été rendu possible que grâce aux sacrifices consentis et qui ont montré au monde les meilleurs exemples de bravoure et de sacrifices.

voure et de sacrifices.

Selon lui, les jeunes ne
pourront perpétuer les
idéaux de leurs glorieux
aïeux que s'ils prennent connaissance des sacrifices consentis et du lourd tribut payé pour le recouvrement de l'indépendance. A la fin de la cérémonie,

des cadeaux ont été remis aux moudjahidne et aux fa-milles de martyrs dans une ambiance empreinte de convivialité et de méditaPublicité -



DK NEWS -Anep: 519 077 du 27/07/2017

Programme de la soirée

19:55

Blindspot

Réalisateur : Jeff King Avec : Jaimie Alexander , Ennis



Weller interroge Nas sur le micro qui a été découvert dans le bureau de Borden. Alors qu'elle se défend, le sustème informatique du FBI est soudainement piraté par Rich Dotcom. Kurt ne tarde pas à le localiser. Celui-ci, qui affirme être menacé par un redoutable assassin, s'est volontairement fait arrêter pour avoir la protection du FBI. . Parallèlement, la compliquée pour Reade.



20:00

Boulevard du palais

RÉALISATEUR : CHRISTIAN BONNET AVEC : ANNE RICHARD , JEAN-FRANÇOIS BALMER



Un conseiller qui travaillait dans une agence pour l'emploi est retrouvé assassiné de plusieurs coups de tournevis dans son garage. Gabriel et Nadia examinent la centaine de dossiers dont il s'occupait et découvrent qu'un chômeur avait menacé de mort le défunt quelques jours auparavant. Fragilisés par la perte de leur job, certains « clients » de Jérôme Essartier étaient au bord du



19:55

Les plus beaux duos de Roberto Alagna



Roberto Alagna, voix d'or de l'opéra, est l'un des plus grands ténors de la scène lyrique actuelle. Artiste complet, popu laire et adulé du public, il aime également sortir des sentiers battus, s'affranchir des conventions et faire des incursions dans la musique populaire. L'attachement de Roberto Ala-gna pour les duos est le fil rouge de ce documentaire, qui pro-pose une alternances d'images d'archives et de ses plus beaux duos, tant dans le registre clas sique que de la variété. C'est également l'occasion de voir les réactions du ténor lorsqu'il redécouvre ces duos, mais aussi de suivre des extraits d'interviews de certains de ses parte-naires de scène, qui évoquent leurs souvenirs de ces instants musicaux partagés.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue des champions AJAX AMSTERDAM (NLD) / NICE (FRA)



Troisièmes du championnat de France la saison passée, les Niçois n'ont pas eu un tirage facile pour ce 3e tour préliminaire de la Ligue des Champions en héritant de l'Ajax Amsterdam, finaliste de la Ligue Europa la saison dernière. Les coéquipiers de Mario Balotelli devront réussir à tenir face aux Néerlandais qui seront assurément poussés par leur public, dans une Amsterdam ArenA prête à s'enflammer.

16 20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ



En France, chaque été, un demi-million de femmes et d'hommes sacrifient leurs vacances pour venir en aide, bénévolement, à leurs concitoyens. Qu'ils soient pompiers volontaires, bénévoles de la Croix-Rouge, de la Protection civile ou de la Société nationale de sauvetage en mer ils sont devenus indispensables. Manuela et son mari Christophe, secouristes, font cohabiter leur passion avec leur vie privée et professionnelle. Au Cap-Ferret, François, ostréiculteur et capitaine de bateau taxi, est sollicité jour et nuit pour sauver des naufragés. A Noirmoutier, Yoann, jardinier communal, endosse sa tenue de pompier une se-maine par mois. L'été, en pleine saison, il doit souvent quitter son travail pour enchaîner les inter-ventions.

Jeux.

Samouraï-Sudoku $n^{\circ}1636$

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	2	4					9						9	4					3	
7			9			1		4				2			5			8		6
	9	6		4		8		7					5	6		8		4		2
				1			8		1							7			5	
		2	6		3	7								7	1		9	6		
	7			8									8			5				
2		7		9		3	1					9		5		3		2	6	
8		9			2			5				6		3			4			1
	3					9	6			5			1					3	4	
	_	_	_	_	_				_		7					_				
									8		1									
								9	8	3	-	8								
								9	4	3	1	8								
	2	9					3	9		3		8	8	1					7	
5	2	9	7			8	3	9				8	8	1	9			8	7	2
5	2	9	7	8		8 2	3						8	1 9	9	8		8	7	2 5
5			7	8			3	4							9	8 2		_	7	
5			7	-	5			4							9	-	9	_		
5		7		-	5	2		4						9		-	9	3		
5	4	7		4	5	2		4				5	7	9		2	9	3		
	4	7		2	5	4	7	4					7	9		4	9	5	3	

Citation

Mots croisés n°1636 1.Ambiguïté 2.Conduite assurant la circulation d'un fluide 3.Firmament - Compact, épais 4.Relatif à l'O.N. U. - Dieu solaire

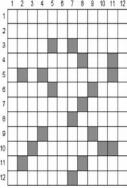
5.Commis une faute d'or-thographe, de français 6.Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de re-cherche-Pronompersonnel 7.Immédiatement - Qui

l. Fréquentations 2.Dextre - État de l'Arabie 3.Fluxion de poitrine - Oui 4.Peintre néerlandais -Pianiste et compositeur français - Grade universitaire 5.Pronom personnel -Conifère - Naïve et un peu sotte

sotte 6.Taillerais qqch en

n'est pas mûr 8.Fraternité - Étoffe de soie croisée 9.Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mo-hamed (QSSL) 11. Lieu, situation qui pro-cure du calme - Furoncle 12. Prouesse - Homme d'État guinéen

7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne 8.Palefrenier - Tour - En &Palefrenier - Tour - En plus 9.Retira - Eu égard à -Écrivain et sémiologue italien 10.Compositeur argentin Lutécium 11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse 12. Chalcolithique



"C'est qu'au fond, il n'y a qu'une seule race :

> l'humanité." *Jean Jaurès





Grille géante $n^{\circ}336$

						me geun							
ruban	+	viserons	‡	étiolées	ŧ	mariage	1	bon coup	1	chef d'état	‡	passages à sec	‡
du bas	*	un panel claudi-	*	fin de	*		'		'	d'état	ľ	a sec ingurgi-	'
demeure		gueraient		partie!		effragant				l	l	tera	
↓		+		+		effrauant				liquide	+	1	
				'	l					incolore	Į		
					1					caution			
sujet de	*							tête de	*	caution			
problè-					1			fusée		'			
mes rôtir					1			tribunal					
1▶							fruit	→ +					
					1		tropical	l' '					
					1		فانعصنا						
couperas	_				 		ventilé		paralysie	_			
le chef	-				l		l '			I -			
soustrai-					l				outil de	l			41-4-6-
Į ≱ Ie				petit	*		-		dessin L	1	mot qui	-	dissipée I
~				somme	_				, ,		lie	Γ-	7
				temps d'							pas de	1	
dieu	-			examens 1	région d'	_	-	-		vin de	bruit! ► •		
coguin	*			"	élevage	•	l			terroir	" "		
chauds					loup bien	1	l				1		
lainages					élevage loup bien vieilli	├──	├──	 	véhicule	conflits ▶ ♦	-		
₩					, *	1	l		de corso	 * *			
					l	1	l			1			
28-2-					<u> </u>					Ļ			
égalisée vaincuid'	*				l	1	naturel	*				oui	
d'Appo-					1		petit	l				comme	
matox							nom	Ļ				avant	
₽			appris déchet	*		note finale	≯ +		aussi	→		+	
			organi-			ronds et			astate	1			
			que			aplatis			chimique	<u> </u>			
	porté préjudice	*	÷		image de franchise	→ +		bonne	* +		le chlore	→	
entre-	nausées				façon-			carte bien			pas très	i	
baillées	marines				nera			bien révisé			au labo pas très malin		
+ ►	+				+			+			+	Í á	
					1							q.	
								L .				épouse d' Héraclès	
		insensé	*		1				appli-	→		+	
mois de		pronom			1				cation	ł			
solstice		pour eux							devinette				
		+		esclave	*				+	de bonne	*		
				à Sparte contre-						heure	ł		
				fera						obliaé			
totale-	*			+	l					obliaé	largeur	*	
ment barre					l						de tissu Jégume		
d'ancre					l	l					légume à potage		
4			posses-	→	1		fille de	→			+		
			sif		l	1	la sœur nourris-	l					petites
			massif américain		l	1	nourris- son	l					perires boites
		chanson	→ →			genre de	→ +						+
			, ·			beignet	l '					I I	lí
de fonds		être céleste				DOUES						grand cerf	
		4				DOULLI		hybride	*			¥	
4		7	I		I	Ι'		équestre				•	
extorsion de fonds I≱			l			I	ı	point	I			I	
↓					l								
	-				trou du	•		cardinal		choisi	-		
pays d'Asie	→				moulin	•		t dilinai		choisi	+		
pays d'Asie incons-	*				moulin réunion	*		↓ ↓		devoir	+		
pays d'Asie incons- tances	*				moulin	*		t cardinal	rácidu do	devoir de scout	*		
pays d'Asie	*				moulin réunion	*		Carumai ↓	résidu de distilla-	devoir	*		
pays d'Asie incons- tances	*				moulin réunion	•		₩ W	résidu de distilla- tion	devoir de scout	*		
paus d'Asie incons- tances					moulin réunion	•		+	distilla-	devoir de scout	*		
pays d'Asie incons- tances	*				moulin réunion	•	suites de	Ual Ullian	distilla-	devoir de scout	*		

Solution

Mots Croisés nº1635

BRINDEZINGUE RECOUPE EXX IMA PINOCHET NORIA■I■ROLE QUEBRACHO■LR USMACRAMLYON
EMRGMAMBOUDE
BEAUMBURGAUM AC EMILIENNE LUC OSTO UT EMONDER ACME $\textbf{REQUERANTE} \blacksquare \textbf{L}$

Grille géante n°335

٠	н	•	С	٠	Е	٠	Р	٠	R	٠	Q	٠	F
F	1	L	0	υ	т	Е	R	1	Е	٠	U	Ν	E
٠	в	Α	т	٠	0	Р	Е	R	Α	т	1	0	١
s	Е	М	Е	Ν	C	Е	٠	0	L	1	٧	Е	1
٠	R	Е	L	υ	٠	Е	N	Ν	Е	м	1	٠	,
ı	Ν	Ν	Е	Е	s	٠	А	s	٠	0	v	1	١
٠	Α	т	т	E	1	Ν	т	٠	в	R	E	s	٦
Е	т	Α	т		D	0	U	В	L	Е	٠	s	E
٠	1	В	Е	R	Е	٠	R	U	Е	٠	Р	U	1
s	0	L	•	Α	R	R	Е	т	٠	Α	1	Е	
٠	Ν	Е	т	٠	Е	0	L	1	Е	Ν	٠	S	ı
0	s	м	0	s	Е	s		N	U	1	s		¢
٠	٠	Е	R	0	s	1	v	Е		s	Α	1	ı
Р	Е	Ν	т	υ	٠	s	0	R	т		1	R	ı
٠	s	т	U	С	s	•	L	Α	1	s		A	
0	s	٠	R	1	0	Ν	s		м	0	1	Ν	
٠	Α	Ν	Е	s	s	E		Α	В	U	s		E
С	R	U	Е	•	1	v	0	1	R	Е	٠	Α	١
٠	т	Α	s	s	Е	Е	•	м	Е	•	D	υ	5
R	E	G	٠	υ	s	U	R	E	٠	Р	E	L	E
٠	R	E	т	s		×	E	R	Е	s		x	E

C'est arrivé un 2 aout

1957 : création du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

1960 : indépendance du Bénin. 1975 : accords d'Helsinki.

1975 : accord d'association libre entre les Îles Marshall et les États-Unis.

1990 : Jelio Jeliev devient Président de la République de Bulgarie. Célébrations : - Première journée internationale de la

- Semaine mondiale de l'allaitement maternel.
- Angola : Fête des forces armées. Barbade, Bermudes, Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago : Fête de l'émancipation.

MONDIAUX-2017/ATHLÉTISME:

2038 athlètes dont huit Algériens attendus à Londres

Deux mille trente-huit (2038) athlètes représentant 205 fédérations nationales dont l'Algérie avec huit sportifs, se sont inscrits pour prendre part aux 16ès Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 4 au 13 août au stade olympique de Londres, rapporte le site de la compétition.

«Abrité pour la première fois par le Royaume-Uni, cet événement sportif d'athlétisme organisé depuis 1983 par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), comptera à son programme 48 épreuves (24 fé-minines et autant chez les hommes), avec l'ajout du 50 km marche féminin qui se disputera, pour la première fois, en compétition internationale et se déroulera en même temps que l'épreuve masculine», a indiqué l'IAAF. Toujours suspendue des compéti-

tions internationales, la Russie ne pourra pas présenter ses athlètes lors de ces Mondiaux qui, néanmoins, verront la participation de 12 sportifs en tant qu'«athlètes neutres autorisés» qui émanent d'un long processus prou-vant qu'ils n'ont eu aucun contact avec le dopage «institutionnel d'Etat» dans

leur pays.

Parmi les moments forts attendus de cette 16è édition, l'apparition pour la dernière fois sur la piste d'Usain Bolt qui prendra part à l'ultime grande compétition in mandre l'alternière l' tition internationale en s'alignant sur

le 100m et le relais 4x100m. Le Jamaïcain ne défendra pas, par contre, son titre sur le 200m dont il est détenteur depuis 2009. Ce sera aussi la dernière sur piste

pour le Britannique Mohamed Farah



qui poursuivra, néanmoins, sa car-rière en tant qu'athlète dans les épreuves sur route, avec comme pre-mier objectif d'«être présent au marathon des jeux Olympiques de Tokyo en

Les épreuves sur route auront comme objectif, pour les organisateurs, d'atteindre le record de pré-sence des spectateurs, à l'image de l'épreuve olympique sur route de cyclisme d'il y a cinq à Londres et qui fut suivie par presque deux millions de spectateurs, dans ce qui a été appelé, ce jour-là, «le grand pique-nique de l'his-toire du sport». Selon les organisateurs, les parcours des épreuves sur

route des Mondiaux d'athlétisme ont été étudiés pour attirer le plus de public.

Les marathons qui ne suivront pas le parcours classique du marathon de Londres printanier, partent et arrivent au Tower Bridge, après quatre boucles de 10 km. Tandis que la marche sera une sarabande sur le Mall, entre Buckingham Palace et l'Arche de l'Amirauté, avec la remise des médailles de-vant le spectacle de la relève de la garde. Les 660.000 billets d'entrée au stade olympique «ont été presque épuisés», affirment les organisateurs, ce qui prédit déjà «un succès indéniable» à l'événement avant même qu'il ne

TLEMCEN:

14 paires participent à un tournoi de beach volley

Quatorze (14) paires, dont deux paires filles, ont pris part à un tournoi de beach volley à la plage de Marsa Ben M'hidi, a-t-on appris hier du président de la ligue organi-satrice de volley-ball de

satrice de volley-ball de Tlemcen. Il s'agit de la première caravane de cette discipline sportive et de loisirs pour l'année 2012, dont la pre-mière sortie s'est disputée lundi à Marsa Ben M'hidi, en présence d'un public pomprésence d'un public nom-breux composé d'estivants passant leurs vacances sur

place, a indiqué Abdellatif Merad Boudia à l'APS.

Organisé en étroite collaboration avec le service des sports de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, ce tournoi vise. essentiellement, la relance de cette discipline au niveau d'une région connue pour ses potentialités en volley-

«Dans ce cadre, nous aimerions disposer de terrains fixes de beach-volley», a-t-il déclaré signalant qu'un pro-jet d'organisation d'un tournoi international à Tlemcen se trouve en maturation

Des séances de travail ont été tenues, dans ce sens, avec l'instructeur international algérien Benhamda Mohamed, résidant au Qatar, pour mettre sur pied cette mani-festation qui pourrait se te-nir au Plateau de Lalla Setti ou à Mansourah, à l'instar du tournoi international de tennis, a-t-il fait savoir.

Cette première caravane se rendra, mardi, à Rachegoune, dans la wilaya d'Ain

Temouchent, pour l'organisation, conjointement avec la DJS locale, d'un autre tournoi de beach-volley, a indiqué, pour sa part, le chef de services des sports de la

DJS de Tlemcen, Benguedda. Cette manifestation, dont l'inscription est ouverte à tous et gratuitement, se poursuivra jusqu'à demain mercredi.

Plus de 20 paires garçons et filles sont déjà recensées, a indiqué encore le prési-dent de la ligue de volley-ball

BASKET-BALL WITHOUT BORDERS AFRICA 2017: 3 Algériens parmi les joueurs sélectionnés

Les jeunes basketteurs algériens Adel Yazizaine (CRB Hamr el Ain), Zineddine Souici (RC Rouiba) et Meriem Sa-daoui ont été retenus pour prendre part à la 14e édition du

Basket-ball without borders (BWB) Africa qui se déroulera du 2 au 5 août à Johannesburg (Afrique du Sud). BWB est le programme mondial de développement du bas-ket-ball de la Ligue nord-américaine de basket-ball (NBA) et de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA).

A travers ce stage de 4 jours, 200 des meilleurs jeunes bas-ketteurs de 25 pays du continent africain seront formés par des joueurs et des entraîneurs de la NBA.

. L'instar des éditions précédentes, des joueurs NBA t attendus à Johannesburg, à savoir Dirk Nowitzki (Al-

lemagne - Dallas Mavericks), Joel Embiid (Cameroun - Philadelphie Sixers) ou encore CJ McCollum (Etats-Unis -Portland Blazers). Pour la clôture du camp de perfectionnement, les organisateurs ont également prévu le déroulement ment, les organisateurs ont également prévu le déroulement du 2e match-exhibition de l'histoire organisé par la NBA en Afrique. La rencontre organisée au profit de l'Unicef, de la fondation Nelson-Mandela et de S.O.S Chilren, opposera une sélection des meilleurs joueurs africains évoluant en NBA aux joueurs du reste du monde.

La première édition de ce match-exhibition avait eu lieu en 2015, déjà à Johannesburg avec en vedette Chris Paul, les frères Pau et Marc Gasol, ainsi que les membres du Hall of fame de la NBA, Dikembé Mutombo et Hakeem Olajowan.

CONCOURS NATIONAL DU JEUNE BASKETTEUR:

150 athlètes présents à Jijel

Le concours national du jeune bas-ketteur a débuté mardi à Jijel avec la participation de 150 athlètes (filles et garçons), a-t-on appris de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

«Ce concours qui s'étalera jusqu'au 5 août, est ouvert aux jeunes basketteurs des quatre coins du pays nés en 2002/2003 et sera une opportunité pour découvrir de jeunes talents susceptibles de renforcer les sélections na-tionales U16 (filles et garçons) pour les prochaines échéances internatio-nales», a ajouté la FABB.

Le «Cinq» national des U16 a ter-miné à la 3e place de l'AfroBasket-2017 de la catégorie qui s'est déroulé à Vacaos (Maurice) en juillet et a été remporté par le Mali devant l'Egypte (76-65).



ÉLIMINATOIRES **DU CHAMPIONNAT** NATIONAL DE BOXE:

13 boxeurs constantinois de la catégorie minimes qualifiés

Treize (13) boxeurs constantinois minimes, de chaque catégorie de poids, se sont qualifiés lundi soir au championnat national de boxe durant le tour éliminatoire de wilaya organisé dans la commune d'El

Issus de 17 associations locales de boxe, quelque 60 boxeurs de 17 associations nociaes de boxe, querque ou boxeurs de cette catégorie ont participé à ce tour final et ont tenté de défendre leurs chances pour participer au championnat national de boxe qui débutera le 3 août courant à Annaba.

Cette phase de qualification au championnat national de boxe a été précédée par un tour qualificatif or-ganisé le 4 juillet passé dans un espace ouvert sur un ring en plein air, au chef lieu de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeu-

nesse, ont rappelé les organisateurs de cet évènement. Organisée par la ligue de wilaya de boxe et la direc-tion locale de la jeunesse et des sports (DJS) en colla-boration avec l'Office sport, culture, loisir et tourisme (OSCULT), cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme de la saison estivale visant "à animer des activités sportives au profit des jeunes et à promouvoir le tourisme de proximité", a indiqué le directeur de la DJS par intérim, Houam Abdelkarim.

Le tour éliminatoire de boxe, organisé en plein air, à la place des martyrs de la commune d'El Khroub, sur un ring aménagé à l'occasion, a drainé un public record qui a longuement encouragé les jeunes boxeurs, au

qui a longuement encourage les jeunes boxeus, au cours des 30 matchs disputés. "Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous sportif", a indiqué la directrice de l'OSCULT, Soraya Sbiri, qui a révélé que la commune d'El Khroub disposait d'un riche pro-gramme d'animation estivale pour les jeunes.

- Résultats techniques : 36 Kg : Zineddine Kemouche (AHB)
- 38 Kg : Abderahmene Cheaībi (AHB) 40 Kg : Oussama Hamlaoui (ASEK) 44 Kg : Yaakoub Bakli (BCK)
- -46 Kg : Mustapha Benachrine (MDMB) -48 Kg : Akram Mohamedi (BCK) -50 Kg : Mohamed Bahloul (ASEK)

- -50 kg: Monamed Bandou (ASEK)
 -52 kg: Small Bghayel (ASEK)
 -54 kg: Merouane Barka (GNA)
 -57 kg: Khalid Kasehi (ICHB)
 -60 kg: Youcef Yaich (ICHB)
 -68 kg: Mohamed Boukhalfa (IHCB)
 +66 kg: Mohamed Chedika (IHCB).

MONDIAUX-2017/PERCHE:

Forfait du Brésilien Thiago Braz



Le perchiste brésilien Thiago Braz, champion olympique 2016 à Rio, doit renoncer aux Mondiaux de Londres (4-13 août 2017) en raison d'une blessure à un mol-let, a annoncé la Fédération brésilienne d'athlétisme (CBAL). «Bien sûr, il va nous manquer. Mais le plus important maintenant, c'est qu'il récupère», a indiqué dans un communiqué Toninho Fernandes, président de la

CBAL.

L'entraîneur Vitaliy Petrov avait admis que Thiago
Braz, qui n'a pas dépassé 5,60 m cette saison, connaissait des problèmes physiques depuis début juin.

Le coach ukrainien avait souligné que le succès
olympique avait bouleversé la vie de Thiago Braz, âgé
de 23 ans, qui n'avait pu se préparer aussi bien que les
mois précédant les Jeux de Rio.

En franchissant 6,03 m en finale des JO-2016, soit une
progression de 10 cm de son record personnel, Thiago
Braz avait empêché le Français Renaud Lavillenie
(5.88 m) le défenteur du record du monde (6.61 m) de

(5,98 m), le détenteur du record du monde (6,16 m), de conserver le titre olympique.

LIGUE 1 (MERCATO D'ÉTÉ):

Record de transferts pour le NAHD, l'USB et le DRBT, le PAC opte pour la stabilité

La période du mercato d'été de la Ligue 1 Mobilis de football, clôturée dans la nuit de lundi à mardi à minuit avec plus de 150 transferts effectués, a permis à des clubs de réaliser une véritable purge, alors que d`autres ont opté pour la stabilité, à 24 jours du coup d`envoi de la compétition.

En dépit des difficultés financières énormes auxquelles sont confrontées les formations de l'élite, certaines se sont montrées très actives sur le marché des transferts, déboursant des sommes faramineuses. Le nombre des transactions effectuées dans ce sens a confirmé l'instabilité qui marque les clubs algériens depuis plusieurs saisons, selon les observateurs.

La palme d`or revient au NA Husseïn-Dey, à l'US Biskra, au DRB Tadjenanet et à l'USM El-Harrach, dont les effectifs ont connu un véritable remue-ménage.

Le Nasria, Biskra et le Difaâ se sont «distingués» avec pas moins de 16 nouvelles recrues pour chaque équipe, l'USMH suit derrière avec 14 arrivées.

Parallèlement au nombre élevé de joueurs engagés, le NAHD s'est passé des services de 14 éléments, ce qui explique la nouvelle stratégie «radicale» de la direction des «Sang et Or». L'Olympique Médéa, la JS Saoura et l'USM Bel-Abbès suivent de près avec 9 joueurs recrutés pour chacune de ces formations.

L'ES Sétif, tenante du titre et considérée comme l'un des plus gros budgets de la Ligue 1, est restée fidèle à ses traditions durant chaque été avec pas moins de 8 joueurs recrutés. L'Entente, qui va retrouver la Ligue des champions d'Afrique dès la



saison prochaine, n'a pas fait de «folies» en matière de recrutement avec des noms plus ou moins connus sur la scène nationale à l'image de Youcef Chibane (ex-DRBT) ou encore Chamseddine Nessakh (ex-MC Oran).

Un été très calme à l'USM Alger

Alger
La JS Kabylie, le CS
Constantine et le MC Oran
ont décidé à leur tour de
faire le grand ménage en recrutant 8 nouveaux joueurs
chacun. Le MC Alger, vicechampion d'Algérie, a engagé 6 joueurs pour en libérer quatre seulement, avec en
ligne de mire la double
confrontation face aux Tunisiens du Club Africain en
quarts de finale de la Coupe
de la Confédération africaine
en septembre prochain.

Le «Doyen» peut se targuer d'avoir réussi l'un des bons coups de ce marché estival en engageant les services du milieu international A' Sofiane Bendebka pour trois saisons, en provenance du NAHD. Son voisin de l'USMA, 3e lors du précédent exercice, reste sans doute le club le plus stable de la Ligue 1 au cours de ces dernières saisons.

Pour ce mercato estival, sa direction a recruté cinq éléments seulement, dont le dernier en date, le milieu défensif malien Somaïla Sidibé (ex-MO Béjaïa), lundi. L'USMA a opté pour la stabilité en gardant notamment l'ossature de son effectif.

Elle a aussi libéré cinq éléments et prêté pour une saison le trio Abderrahmane Hamra, Kaddour Chérif et Mustapha Bengrina.

Le nouveau promu en Ligue 1, le Paradou AC, réputé pour son Académie de formation, a également connu un été calme, engageant deux éléments seulement dont le défenseur malien Mohamed Sangaré, prêté une saison par l'Académie JMG de Bamako, alors que l'attaquant Abdallah Douadji

est de retour à la maison après trois expériences sous les maillots du RC Arbaâ, de l'ES Sétif et du NA Husseïn-Dev. La politique de formation prônée par la direction du club lui a permis, en effet, une "autosuffisance» en termes de joueurs grâce no-tamment à son Académie JMG (Jean-Marc Guillou) qui boucle sa dixième année d'existence. Mieux, les diri-geants du PAC se retrouvent parfois contraints de prêter plusieurs de leurs joueurs à d'autres clubs. Pour la saison à venir par exemple, ils seront trois éléments issus de l'Académie du PAC à porter les couleurs de formations de l'élite à titre de prêt, à savoir Mansouri et Moueden (MC Alger) et Benguit (USM Alger). Le PAC peut se vanter d'être le seul club algérien à avoir transféré cet été un joueur du cru à l'étranger, en l'occurrence le défenseur international Youcef Attal, prêté pour une saison à Courtrai (Div. 1 belge).

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ MC ALGER : Le Malien Moustapha Kondé nonretenu, Amada éventuelle dernière recrue



L'attaquant malien Moustapha Kondé, mis à l'essai durant la journée de dimanche, n'a pas été retenu par le MC Alger alors que la seconde licence réservée aux joueurs étrangers pourrait revenir au milieu de terrain malgache Ibrahim Amada, en fin de contrat avec l'ES Sétif, a appris l'APS lundi du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Le club algérois qui a déjà engagé les services de l'attaquant nigérian Barnabas Imenger (ex-Kano Pillars/Nigeria) pour deux saisons, compte boucler son opération de recrutement lundi, soit à quelques heures de la fin de la période des transferts d'été fixée au 31 juillet à 23h59.

Le milieu de terrain malien du MO Béjaïa Somaïla Sidibé, annoncé signataire d'un contrat avec le MCA, devrait s'engager avec le voisin de l'USM Alger qui aurait trouvé un accord avec la direction béjaouie.

Le «Doyen» a enregistré auparavant l'arrivée de l'attaquant Sofiane Balegh (ex-USM Bel-Abbès), du défenseur Zine Al-Abidine Boulakhoua (ex-USM El-Harrach), du milieu offensif Abdallah Moueden, prêté pour une saison renouvelable par le Paradou AC, ainsi que du milieu de terrain Sofiane Bendebka (ex-NA Hussein Dey). Côté départs, le club s'est passé des services

Côté départs, le club s'est passé des services de plusieurs éléments à l'image du gardien de but Kheireddine Boussouf, parti au NA Hussein-Dey ou encore de l'attaquant Antar Djemaouni, qui a opté pour la 18 Saoura.

Djemaouni, qui a opté pour la JS Saoura. Le club est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur suite au limogeage de Kamel Mouassa, dont le contrat a été résilié à l'amiable.

Le nom du technicien français Rolland Courbis et de l'Espagnol Victor Munoz sont évoqués avec insistance dans les rouages du club.

D'autre part, le lieu du stage d'intersaison aura lieu probablement en France à partir de vendredi prochain. Le MCA, vice-champion d'Algérie, ac-

cueillera les Tunisiens du Club Africain en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) entre le 15 et le 17 septembre à Alger, avant de se déplacer à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 22 et le 24 du même mois.

LIGUE 1 MOBILIS 2017-2018 : Retour en force des joueurs étrangers

Huit (8) clubs pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football ont profité de la levée d'interdiction de recrutement de joueurs étrangers pour renforcer leurs effectifs en vue de la saison 2017-2018, dont le coup d'envoi est prévu le week-end du 25 et 26 août.

Lundi, soit au dernier jour de la période des transferts d'été, quatre joueurs étrangers ont finalisé leur engagement avec des clubs de l'élite.

Le milieu défensif malien Somaïla Sidibé (ex-MO Béjaïa) s'est engagé pour trois ans avec l'USM Alger, alors que le milieu de terrain malgache Ibrahim Amada (ex-ES Sétif) a rejoint le MC Alger pour deux saisons.

Le club algérois, qui aura rendezvous en septembre prochain avec les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) face aux Tunisiens du Club Africain, a également attiré dans ses filets l'attaquant nigérian Imenger Barnabas (ex-Kano Pillars).

Chez le nouveau promu, l'US Biskra, les deux internationaux mauritaniens, le milieu de terrain Abdoulaye Sy et l'attaquant Boubacar Beiguily, ont paraphé chacun un bail de deux saisons lors du dernier jour du mercato. La JS Kabylie, connue depuis toujours pour son contingent de joueurs étrangers, n'a pas dérogé à la règle en engageant les services de l'attaquant camerounais Steve Ekedi alors que l'ES Sétif, championne en titre, a assuré la signature du latéral droit gabo-

latéral droit gabonais Franck Obambou pour trois saisons.

La Paradou AC, l'un des promus parmi l'élite, a, une fois n'est pas coutume, recruté le jeune défenseur malien Mohamed Sangaré, prêté une saison par l'Académie JMG de Bamako.

Le CS Constantine, qui aspire jouer le rôle d'outsider la saison prochaine, a consommé ses deux licences réservées aux joueurs étrangers en engageant le milieu de terrain burkinabè Ousmane Sylla Jr et l'attaquant malien Mokhtar Mohamed Cissé

Le DRB Tadjenanet a, lui, bénéficié d'un prêt d'une saison des services de



Décidée depuis une année et demie par l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, l'interdiction de recrutement de joueurs étrangers a été levée avec l'arrivée du nouveau président de l'instance fédérale, Kheireddine Zetchi.

APS

LIGUE 1 MOBILIS/JS KABYLIE:

L'entraîneur italien Enrico Fabbro donne son accord de principe

Le technicien italien Enrico Fabbro a donné son accord de principe pour diriger la barre technique de la IS Kabylie (Lique 1 algérienne de football), en remplacement du duo Mourad Rahmouni-Faouzi Moussouni, limogé, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club du Diurdiura.

Fabbro (58 ans) est attendu jeudi prochain à Gammarth (Tunisie) où les «Canaris» seront en stage jusqu'au 17 août, pour finaliser son contrat, précise la même source. Le technicien italien avait déjà dirigé la JSK lors de la saison 2012-2013 avant d'être limogé au bout de 5 mois de collaboration. Fabbro s'est fait un nom en Algérie avec le MC Alger entre 2006 et 2008, remportant la Coupe d'Algé-rie en 2007 et la Supercoupe d'Algérie la même

La JSK, réputée jadis par sa stabilité, notamment sur le plan technique, ce qui lui a permis sous la houlette des entraîneurs Mahieddine Khalef et du Polonais Stefan Zywotko, de rafler plusieurs titres lors de la



décennie 1980, a changé complètement d'attitude depuis plusieurs années. Le président Mohand Chérif Hannachi est en train même de battre un triste record en matière d'entraîneurs engagés, puisque le changement de coach est devenu monnaie courante sous sa présidence. La JSK a effectué un premier stage de 12 jours à Tikjda consa-cré essentiellement à l'aspect physique, sous la conduite de l'ancien staff technique. En Tunisie, les coéquipiers de la nouvelle recrue, l'attaquant camerounais Steve Ekedi, disputeront quatre matchs amicaux

FOOTBALL/ TRANSFERT : -

Boudebouz se rapproche du Betis Séville pour 8,5 millions d'euros

Le milieu de terrain international algérien de Montpellier (Ligue 1 française de football) Ryad Boui française de football) Ryad Bou-debouz pourrait s'engager dans les prochains jours avec le Betis Sé-ville (Liga espagnole) sur la base d'un transfert estimé à 8.5 mil-lions d'euros, rapportait hier le quotidien sportif L'Equipe. Le club de l'Hérault a réclamé au début 15 millions, mais «s'est fait

une raison et a revu considérable-ment ses exigences à la baisse», précise la même source.

Le milieu de terrain offensif algérien est encore lié pour deux saisons avec Montpellier mais dis-pose d'un bon de sortie après son excellente saison 2016-2017 (11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs

L'éventuel départ de Boudebouz ne va pas plaire à son entraî-neur Michel Der Zakarian, qui a indiqué lundi au quotidien régional La Dépêche du Midi que son meneur de jeu était «parti pour res-ter», alors qu'il souffre d'une enn o u gauche qui va le priver des pre-miers matchs de la nouvelle

saison «J'ai le bon de sor-

tie. Après, il faut voir

si j'ai l'offre convient. M a i s comme je l'ai toujours dit, je ne suis pas malheureux à Montpellier. Je vais attendre de voir si j'ai une bonne offre pour partir ou non. Le

mercato, ça peut aller très vite. On l'a déjà vu. Je vais prendre le temps de ré-fléchir et on verra», a affirmé Bou-debouz dimanche soir au micro de la chaîne Canal+, en marge du match amical Montpellier-Lyon



(1-1) Touché à l'entraînement l'Algérien devrait s'éloigner des terrains jusqu'à la mi-août, au minimum. L'ancien joueur du FC Sochaux (France) pourrait égale-ment déclarer forfait pour la dou-ble confrontation face à la Zambie les 2 et 5 septembre dans le cadre respectivement des 3e et 4e jour-nées des qualifications du Mondial

FOOTBALL/PRÉPARATION: -

L'Olympique Médéa tient en échec le Club Africain (1-1)

Le Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), adversaire du MC Alger en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) en sep-tembre prochain, a été tenu en échec lundi à Tabarka face au club al-gérien de l'Olympique de Médéa (1-1), en match amical préparatoire des

deux équipes en vue de la saison footballistique 2017-2018.

Le Club Africain qui disputait sa première rencontre sous la conduite de son nouvel entraineur italien Marco Simone a pris l'avantage par l'attaquant algérien Ibrahim Chenihi dès la 2e minute avant que l'Olym-pique Médéa n'égalise

par l'entremis de Badred-dine Bahi à la 62e. Les clubistes qui achè-

vent un stage de prépara-tion à Tabarka entamé le 24 juillet retournent mardi à Tunis pour poursuivre leur préparation.

Au programme deux matchs amicaux face à l'ES Zarzis samedi 5 août au stade d'El-Menzah et

au Stade Tunisien, mardi 8 août au Brado. Le MCA accueillera le

Club Africain en match aller des quarts de finale de la Coupe de la Confé-dération africaine entre le 15 et le 17 septembre, avant de se déplacer à Tunis une semaine plus tard pour la seconde manche prévue entre le 22 et le 24 septembre.

LIGUE 2 MOBILIS/CA BORDI BOU-ARRÉRIDI:

"On va rattraper le retard avec un stage de préparation en Tunisie" (Entraîneur)

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue professionnelle 2 de football Mobilis) Liamine Bougherara a affirmé que son club allait rattraper le retard dans la préparation avec un stage au cen-tre d'entraînement Hammam Bourguiba en Tunisie.

re d'entraînement Hammam Bourguiba en Tunisie.

Dans une déclaration à l'APS, avant le déplacement de l'équipe en Tunisie lundi, le coach a indiqué : "Plusieurs facteurs ont fait que le volume horaire programmé lors du premier stage à Bordj Bou Arréridj n'a pas été respecté, mais on a pu rectifier le tir et opérer des recrutements qualitatifs pour créer un groupe homogène".

Et d'ajouter : "Un grand travail nous attend lors de ce deuxième stage, et un programme intense de préparation a été établi avec les assistants pour rattraper le retard', d'autant, a-t-il appuyé que le complexe Bourguiba "dispose de toutes les conditions nécessaires pour l'entraînement et la récupération".

Le staff technique ambitionne d'investir dans ce deuxième stage de préparation entamé hieret devant se poursuivre jusqu'au 13 août en cours pour réaliser "un bond qualitatif dans la préparation physique avant de passer à la phase de la sélection de la formation idéale pour disputer les matchs amicaux programmés", a encore souligné le coach du CABBA.

La délégation du CA Bordj Bou Arréridj qui s'est déplacée en Tu-

La délégation du CA Bordj Bou Arréridj qui s'est déplacée en Tunisie est composée de 38 personnes dont 27 joueurs (15 recrutés pendant la période estivale).

Le CABBA s'est adjugé depuis lundi les services de l'ex-attaquant du RC Arabaâ, du CR Belouizdad et de l'ES Sétif, Adel Bougueroua, rappelle-t-on encore.

LIGUE 1 FRANCAISE:

Rennes à la recherche d'un gardien, M'bolhi pourrait être reléqué en troisième position

Le Stade Rennais (Ligue 1 française de football) est à la recherche d'un nouveau gardien de but pour suppléer le portier N.1, le Séné-galais Abdoulaye Diallo, ce qui pourrait conduire le portier inter-national algérien Rais M'bolhi à être relégué en 3e position, rapportaient hier des médias locaux.

taient hier des medias locaux. Le Stade Rennais, dirigé par l'ancien sélectionneur national Chris-tian Gourcuff, aurait ciblé deux gardiens de but : le Français Alphonse Aréola (Paris SG) et l'international tchèque Tomas Koubec (24 ans), actuellement au Slavia Prague.

actuellement au siavia Fragute.
M'bolhi, qui espérait se hisser au statut de portier N.1 du club breton après avoir passé sur le banc de touche ses six premiers mois
à Rennes, est indisponible depuis pratiquement le début de la préparation d'intersaison. Il sera ainsi contraint de poursuivre ses soins
au niveau du centre d'entraînement de son équipe, précise encore la même source. Le gardien de but de 31 ans avait rejoint Rennes en janvier dernier en provenance d'Antalyaspor (Div. 1, Turquie), mais il n'a participé à aucun match officiel, aussi bien avec son ancien club que le nouveau, tout au long de l'exercice passé. Ses seules apparitions étaient sous les couleurs de la sélection algérienne lors de la Coupe d'Afrique des nations, au début de cette année au Gabon, et dernièrement à Bilda contre la Guinée en amical (2-1) et le Togo (1-0) en qualifications de la CAN-2019.

Le FC Barcelone bloque le paiement d'une prime à Neymar

Le FC Barcelone a bloqué le paiement d'une prime de 26 millions d'euros à son joueur brésilien Neymar, dans l'attente de savoir s'il allait rejoindre le club français du Paris SG, a indiqué hier une source

'Ces 26 millions d'euros ont été déposés chez un notaire en attendant de savoir si le joueur reste", a révélé cette même source à l'AFP. Cette prime avait été négociée il y a un an quand le footballeur,

déjà approché par le PSG, avait renouvelé son contrat avec le Barça jusqu'en 2021. Ce contrat incluait une prime de prolongation pour Neymar à la fin de la première année ainsi qu'une augmentation de sa clause de résiliation de 200 à 222 millions d'euros que le PSG semble à présent disposé à payer. L'avenir de Neymar focalise l'actualité du Barça: le Brésilien de 25 ans n'est pas rentré à Barcelone avec ses coéqui-piers après la tournée du club catalan aux Etats-Unis, qui s'est solpiers après la tournée du club catalan aux Etats-Unis, qui s'est sol-dée par trois victoires contre la Juventus, Manchester United et le Real Madrid. Il s'est rendu en Chine pour participer lundi à diffé-rents évènements de promotion publicitaire et à chaque fois a évité d'évoquer sa situation. L'équipe blaugrana reprend l'entraîne-ment mercredi matin, une reprise à laquelle Neymar est convoqué même si, selon la presse sportive à Barcelone, il est peu probable qu'il y participe. "Neymar et tous les joueurs sont convoqués à l'en-traînement", a indiqué la source du club espagnol.

Fly

Emirates

RMCF

25 M€ pour le successeur de Reina ?

En froid avec ses dirigeants, le gardien Pepe Reina (34 ans, 48 matchs toutes compétitions en 2016-2017) va quitter Naples dans les prochains jours. Pour succéder à l'Espagnol, les dirigeants italiens ont identifié leur cible prioritaire : Geronimo Rulli (25 ans. 44 matchs toutes compétitions en 2016-2017). Auteur d'une saison très convaincante avec la Real Sociedad, l'Argentin pourrait faire l'objet d'une offre de 25 millions d'euros, annonce La Gazzetta dello Sport. Une belle somme suffisante pour



Recruté pour 72 millions d'euros cet été, l'attaquant Alvaro
Morata (24 ans) a effectué ses
débuts avec Chelsea lors de la
tournée en Asie. Et pour le
coach des Blues, Antonio
Conte, il est clair que l'Espagnol n'est pas encore suffisamment affûté physiquement. "Il commence
juste à s'entraîner

avec nous. Il doit nettement améliorer sa condition physique pour s'adapter rapidement à notre équipe, a expliqué le technicien italien devant la presse. Il travaille bien mais cela fait seulement quelques jours qu'il est là. Il fait de son mieux mais bien sûr qu'il doit s'améliorer."

Autrement dit, l'ancien Merengue pourrait être un peu juste pour le Com-

rancien Merengue pourrait être un peu juste pour le Community Shield qui opposera Chelsea à Arsenal dim a n c h e

(15h).

Le retour de Salihamidzic

Emirate

Passé par le Bayern Munich pendant 9 saisons (1998-2007), Hasan Salihamidzic va retrouver le club bavarois. Ce lundi, le champion d'Allemagne a annoncé le retour du Bosnien de 40 ans au poste de directeur sportif. Titré à 6 reprises en Bundesliga et vainqueur de la Ligue des Champions avec le Bayern, l'ancien milieu de terrain tentera de connaître la même réussite sous ses nouvelles fonctions.

Giggs se méfie de Manchester City

> Ryan Giggs a beau ne plus porter le maillot des Red Devils, il n'en demeure pas moins un suiveur assidu de la Premier League. A quelques jours de la reprise du championnat, il s'est penché sur ceux qui pourraient bien ravir le titre à Manchester United

: "Manchester City est l'équipe à battre, avoue la légende United à Sky Sports. Je l'ai suivi vers la fin de la saison dernière et ses joueurs de devant son effrayants, avec sergio Aguero, Gabriel Jesus, Leroy Sané, Kevin De Bruyne, David Silva et Raheem Sterling. Ce dont ils avaient besoin, c'était de renforcer leur défense et ce sera intéressant de voir comment Ederson s'installe car il est impossible de remporter la Premier League avec un gardien moyen."

Le nouveau projet fou de CR7!

Après une saison dernière extrêmement chargée mais réussie en tout point, #Cristiano Ronaldo part à l'assaut de l'exercice 2017-2018.

Le Portugais, qui est le grand favori pour l'obtention du prochain Ballon d'Or, espère à nouveau multiplier les trophées sous les couleurs du #Real Madrid. Supercoupe d'Europe, Supercoupe d'Espagne, Coupe du Roi, Liga, Ligue des champions : #CR7 a une grande faim de trophées, mais à 32 ans, il espère enfin être en mesure de décrocher la Coupe du monde. Ronaldo espère permettre au Portugal de se qualifier pour le Mondial organisé l'été prochain en Russie. Si le Portugal est présent, il sera l'un des outsiders sérieux dans la quête du trophée suprême, comme le confirme son titre de champion d'Europe des nations obtenu il y a un an en France. Mais à 32 ans, Cristiano Ronaldo pense aussi déjà à son après-carrière. CR7, qui a accueilli cet été ses jumeaux et bientôt un quatrième enfant né de sa compagne Georgina Rodriguez, multiplie les projets. On savait déjà que la star du Real Madrid avait lancé sans propre ligned de sous-vêtements et qu'il investissait de plus en plus dans la restauration et l'hôtellerie. Désormais, on verra bientôt CR7... sur les écrans américains! En effet, le représentant du joueur, Ruben Malaret, a dévoilé au site Hollywood Life que Cristiano Ronaldo allait jouer dans le pilote de la série Brooklyn Boys. Une série développée par HBO, la chaîne américaine qui est derrière de nombreuses séries à succès, dont Game of Thrones. On

Ancelotti: «Renato Sanches restera avec nous»

dans un des derniers épisodes.

voyait d'ailleurs Ed Sheeran, le célèbre chanteur, apparaître

Carlo Ancelotti semble avoir changé d'avis concernant Renato Sanches, qui pourratt finalement rester chez le chan plon d'Allemagne.
Interrogé sur l'avenir de Renato Sanches, Carlo Ancelotti a assuré que l'espoir portugais serait encore un joueur du Bayern Munich pour l'entame de la nouvelle saison. Dans les petits paplers de plusieurs clubs, dont l'Ac Milan, le jeune joueur pourrait finalement rester une saison supplémentaire en Bavière. Pour Renato, il n'y a pas de nouvelles', a déclaré l'entraineur italien en conférence de presse alors que le Bayern Munich dispute l'Audi Cup. Il a commencé la saison avec nous et restera avec nous jusqu'à la fin du mercato, le 31 août. Il a bien joué lors de notre dernier match', a fini par ajouter l'ancien Parisien.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEV

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL.: 023.38.47.97/023.38.48.00»

FAX: 023.38.47.95 EMAIL: contact@dknews-dz.com - SITE: http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE: S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL: 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX: 023.38.47.95 / E-MAIL: contact@dknews-dz.com - IMPRESSION: S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – ANEP spa 1, Avenue Pasteur – Alger – TÉL: 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – FAX: 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 2 août 2017 / 9 Dhou Al Qidaa 1438 - N° 1672 - Quatrième année -

ALGÉRIE-EGYPTE Arrivée de M. Messahel au Caire pour une visite officielle en Egypte

Le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, est arrivée hier au Caire pour une visite officielle de deux jours à la République arabe d'Egypte en provenance du Jours a la Republique arabe d'Egypie en provenance du Royaume d'Arabie saoudite dans le cadre d'une tournée qu'il effectue dans plusieurs pays arabes, sur instruction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a indi-qué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Porteur d'un message du Président Bouteflika au président

égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, M. Messahel s'entretiendra éga-lement avec son homologue égyptien sur les «moyens de ren-forcement de la coopération bilatérale entre les deux pays et la poursuite de la coordination et de la concertation sur plu-sieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, dans les territoires pa-lestiniens occupés et dans le Golfe», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-NIGER Reprise depuis hier 1eraoût des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie

Les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à comp-ter du 1er août 2017, des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie, a annoncé mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Dans l'objectif de mieux faire face au phénomène de l'im-migration irrégulière et lutter contre les réseaux de la traite des personnes, les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à compter du 1er août 2017, des opérations de ra-

ue ai reprise, actorible du le adut 2017, des opérations de l'a-patriement de ressortissants nigériens en situation irrégu-lière en Algérie», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS. Il a précisé que ces opérations «s'intègrent dans le cadre d'une série de mesures prises par le gouvernement algérien en vue de renforcer la coopération avec les pays de l'Afrique subsaharienne, notamment le Niger et le Malí, à l'effet de ju-guler les flux migratoires irréguliers auxquels notre pays se trouve confronté».

Pour ce faire, «un dispositif associant tous les secteurs et acteurs concernés dont le Croissant-Rouge algérien, a été mis en place en vue de permettre la mise en œuvre des opérations de rapatriement dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect de la dignité et des droits humains, conformément aux en gagements internationaux de l'Algérie en la matière», a relevé le porte-parole du MAE. Dans ce cadre, les autorités algériennes «ont veillé à ce que

les opérations de rapatriement s'effectuent, tout au long de ses différentes étapes, dans des conditions optimales de confort et de sécurité», a-t-il souligné, ajoutant que «le dispositif ainsi mis en place, est dûment complété par une prise en charge médicale et psychologique».

ALGÉRIE-FRANCE Le ministre de l'Habitat examine avec l'ambassadeur français le renforcement des relations entre les deux pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a reçu hier à Alger l'ambassadeur de France en Al-gérie, Xavier Driancourt, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'échange de vues et de la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays à la lumière de la volonté commune de renforcer la coopération dans les domaines de la construction, de la promotion de l'urbanisme, et du transfert des technologies dans ce domaine, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Messahel transmet un message d'estime et de fraternité du président Bouteflika adressé au Roi Selmane Ben Abdelaziz

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a été reçu lundi à Dieddah par le Prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohamed Ben Selmane Ben Abdelaziz, auquel il a transmis un message d'estime et de fraternité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé au Roi Selmane Ben Abdelaziz, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères

M. Messahel a également transmis à Mohamed Ben Selmane Ben Abde-laziz un message du Président de la République pour lui renouveler ses félicitations à la suite de sa désigna-tion en tant que Prince héritier.

Acette occasion, M. Messahel a fait «une présentation des entretiens qu'il a eus, hier (dimanche) avec son homologue Adel Al-Jubeir et qui ont porté essentiellement sur les situations de crises et de conflits dans le monde arabe, notamment en Libye, en Syrie, au Yémen et dans le Golfe, ainsi que les défis du terro-risme et de l'extrémisme violent auxquels font face les Etats arabes et qui requièrent une action coordonnée et concertée», souligne le communiqué. «Le Prince héritier a re-mercié le Ministre pour le message de Monsieur le Président de la République et l'a, à son tour, chargé de faire part de rart de ses senti-ments considéra-tion et de fraternité et ses v£ux de progrès au peu-ple algérien», lit-on dans le communiqué qui pré-cise que «le

Prince héritier s'est félicité de la qualité de la relation qui lie l'Algérie et l'Arabie Saoudite et a exprimé sa disponibilité à renforcer cette relation à travers le développement des échanges commerciaux et des in-

vestissements dans tous les domaines en vue de conférer à cette relation un caractère d'exception». L'entretien s'est déroulée en présence du minis-tre saoudien des Affaires étrangères Adel Al-Jubeir, selon la même source.

ALGÉRIE-BENIN

Le Président Bouteflika félicite son homologue béninois pour la fête nationale de son pays

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homo-logue béninois, Patrice Talon, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays dans le-quel il lui a réitéré son «entière disponibilité» à œuvrer à l'approfondisse-

ment des liens d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et le Benin. «Au moment où la Ré-publique du Benin célè-

bre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens. ainsi qu'en mon nom per-

sonnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple béninois frère», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je tiens à saisir cette

heureuse occasion pour

me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réi-térer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur approfondissement dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», conclut le président Bouteflika.

ALGÉRIE-SUISSE

Le Président Bouteflika félicite la Présidente de la Confédération helvétique pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un mes-sage de félicitations à la présidente de la Confédération helvétique, Mme Doris Leuthard, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à £uvrer à la promotion et au développement des liens d'amitié et de coopération

entre les deux pays. «Au moment où la Confédération suisse célèbre sa fête nationale, il me plait de vous adresser, au nom du peuple et du gouver-nement algériens et en mon nom personnel, nos sincères félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de bien-être continus pour le peuple suisse ami», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse opportunité, qui m'est ainsi offerte, pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à la promotion et au développement des liens d'ami-tié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE-

M. Tebboune reçoit le ministre britannique du Moyen-Orient et de l'Afrique

Le Premier ministre, Abdelmadiid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le minis-tre d'Etat britannique, ministre du Moyen-Orient et de l'Afrique, Alistair Burt, qui effectue une visite de travail à Alger, accompagné de Lord Richard Risby, envoyé spécial de la Première ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, indique un communiqué des services du Premier

ministre. «L'entretien a donné lieu à l'examen de l'état d'évolution des rela-tions bilatérales qui ont connu au cours de ces dernières années, un regain de dvnamisme notable à la faveur du renforcement des canaux de dialogue et de concertation mis en place par les responsables des deux pays sur les questions politiques et sécuritaires, notamment», précise la

même source. S'exprimant à ce sujet, et «tout en saluant les progrès impor-tants réalisés en la matière, les deux parties ont fait part de leur volonté commune à consolider ces relations fondées sur le dia-logue permanent». Abordant le volet de la

coopération économique, les deux parties «ont réitéré leur détermination à poursuivre leurs efforts destinés

à lever tous les obstacles qui pourraient contrarier la pourraient contrarier la concrétisation des projets de grands partenariats d'ores et déjà identifiés et, par ailleurs, d'euvrer à la recherche de nouveaux axes de coopération, au-delà des secteurs traditionnels relevant essentiellement du secteur de l'énergie», ajoute la même source.